

Pernod Ricard 1985





# Groupe Pernod Ricard

Société anonyme au capital de 824 348 080 F

Siège social :

142, bd Haussmann, 75008 Paris

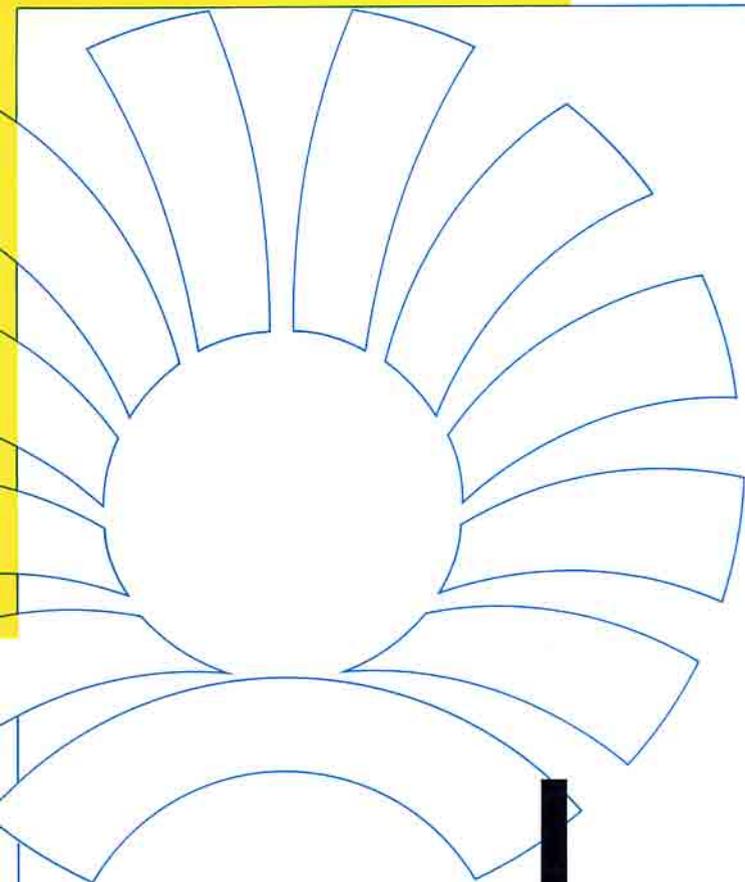
Téléphone : 43.59.28.28 - Téléc : 641930

R.C. Paris B 582041 943

## S O M M A I R E

Présentation du Groupe .....	1
Lettre du Président .....	2
De l'anis à la vigne .....	8
Des faits .....	10
Des chiffres .....	14
Pernod Ricard en France .....	17
Spiritueux France .....	19
Sans-alcool France .....	23
Pernod Ricard dans le monde ...	27
Spiritueux Étranger .....	29
Sans-alcool Étranger .....	33
L'année sociale 1985 .....	37
Assemblée générale ordinaire ...	41

*L'œuvre originale de Garcia Fons  
reproduite en couverture évoque la prise  
de contrôle de la Société des Vins  
de France par le Groupe Pernod Ricard  
en 1985.*



**L**e Groupe Pernod Ricard a été créé en 1974 du rapprochement des sociétés Ricard et Pernod, les deux principales sociétés du marché français des spiritueux anisés.

L'objectif de ce rapprochement était triple :

- conforter les positions sur le marché national des spiritueux,
- diversifier les activités en augmentant la part des boissons et des produits sans alcool,
- développer rapidement les ex-

portations et les implantations à l'étranger.

Cette stratégie, conduite depuis un peu plus de dix ans, a donné des résultats concrets :

Pernod Ricard, leader mondial de l'anis, est devenu le premier producteur de spiritueux en Europe continentale, le premier producteur français de vins de marque, le premier producteur de boissons sans alcool en France et le leader mondial de préparations aux fruits pour l'industrie laitière.

#### Données financières

en millions de francs	1984	1985	%
Chiffre d'affaires H.T.	8 324	10 383	+ 24,7
Chiffre d'affaires H.D.T.	6 611	8 516	+ 28,8
Résultat courant	822	916	+ 11,5
Résultat net	406	452	+ 11,2
Marge brute d'autofinancement	636	738	+ 16

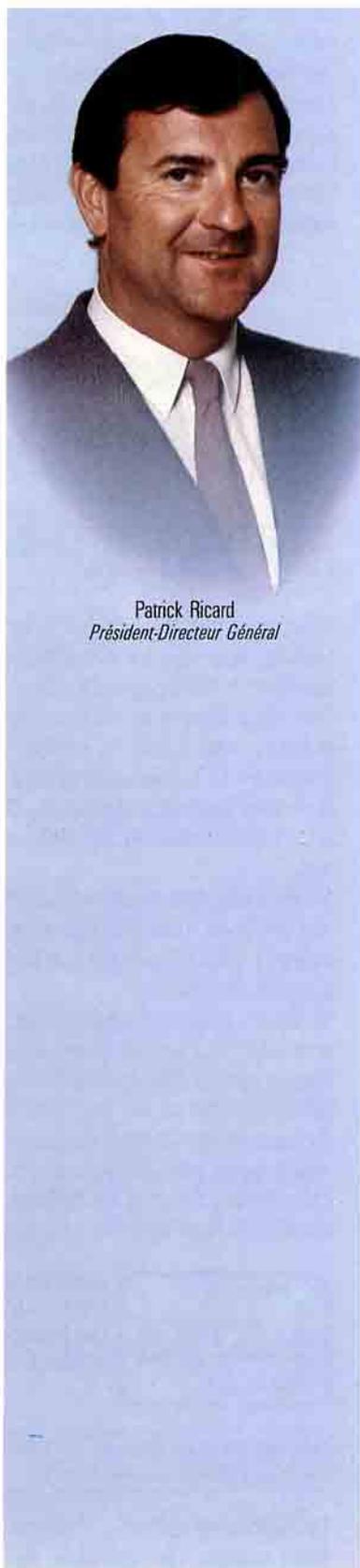
#### Taux de croissance annuel moyen

Chiffre d'affaires H.D.T.	18,3 %
Résultat courant	13,3 %
Résultat net	17 %

#### Données économiques 1985

Nombre de collaborateurs	10 618
Nombre d'unités de production	75
● en France	60
● à l'étranger	15

# LA LETTRE DU PRÉSIDENT



Patrick Ricard  
Président-Directeur Général

**N**ous pouvons tirer de 1985 trois motifs de satisfaction :

- le retour à la croissance de nos résultats financiers,
- la réalisation de bonnes performances commerciales,
- la poursuite de notre développement international et de notre diversification.

*Le palier dans la croissance de nos résultats, constaté en 1984, résultait d'une politique volontariste en faveur de la recherche, de l'innovation, du soutien publi-promotionnel de nos marques, malgré un environnement difficile et des efforts de restructuration dans nos sociétés les moins profitables.*

*Nous commençons, en 1985, à récolter les fruits de ces investissements. Le résultat courant du Groupe progresse de + 11,5 % et son résultat net de + 11,2 %.*

*Au plan commercial, nos principales marques enregistrent des progressions de volumes égales ou supérieures à celles de leurs marchés. L'année a aussi été marquée par une succession d'acquisitions de sociétés qui ont contribué de manière importante au développement externe du Groupe et à sa diversification : Fruidam, Société des Vins de France, Ramazzotti, IGM Deutschland. Il en va de même pour les prises de participation dans le capital de Heublein au Brésil et au Japon.*

*La poursuite escomptée de la reprise de la consommation dans l'hexagone, le maintien de l'effort commercial à un haut niveau dans le monde, l'intégration dans le Groupe des acquisitions réalisées en 1985, autorisent à qualifier de bonnes, les perspectives de l'année 1986.*

*Au plan international, il est vrai, le chemin à parcourir est encore long, même si nous avons déjà beaucoup progressé dans le secteur des spiritueux et si, dans le secteur sans-alcool, les tests d'Orangina sont prometteurs.*

*Mais Pernod Ricard a la volonté et les moyens de poursuivre cette stratégie de développement dont l'exercice 1985 a prouvé le bien fondé.*

*Vous nous avez apporté votre confiance. Les résultats à venir vous confirmeront que vous avez raison de la maintenir.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Ricard', with a long horizontal line extending to the right.



Thierry Jacquillat  
*Directeur Général*



Thierry Billot  
*Directeur Financier*



Thibault de Kergorlay  
*Directeur du Marketing*



Christian Delclaux  
*Directeur attaché  
à la Direction Générale*



André Silaire  
*Directeur du Développement*



Pierre-Marie Chateauneuf  
*Directeur Administratif  
et Juridique*



Jean-Pierre Gautier  
*Directeur des Relations Humaines*



Yves Ménoret  
*Directeur du Centre de Recherche*



Denis Berthu  
*Directeur de la Communication*

La mission de la société holding est de définir la stratégie du Groupe, de conduire la politique de diversification, d'impulser et de coordonner toutes les fonctions de l'entreprise afin de favoriser la recherche, l'innovation et les investissements en assurant les meilleures synergies entre les filiales, dans le respect de leur identité propre.



Président-Directeur Général : Gérard Serin  
C.A. H.T. : 2 406 millions de francs

L'entreprise et la marque Ricard ont été créées en 1932 par Paul Ricard. Depuis, la société a commercialisé un milliard de bouteilles et sa production en France dépasse annuellement cinquante millions de litres.

En 1985, Ricard est devenu la troisième marque mondiale de spiritueux. Aux côtés des produits français comme Dubonnet, le cognac Bisquit et le calvados Busnel, la société Ricard a développé une gamme adaptée au marché moderne qui comprend aussi les whiskies Clan Campbell, la vodka Karinskaya et le gin Black Jack. Elle a également lancé avec succès Pacific, boisson sans alcool et sans sucre au goût d'anis.

L'entreprise emploie aujourd'hui environ 1 800 collaborateurs et compte huit unités de production en France. Elle dispose d'outils de relations publiques de renommée internationale comme le circuit Paul Ricard ou les îles de Bendor et des Embiez.

Sa filiale Galibert et Varon est spécialisée dans la vente aux grandes surfaces de rhum, de punches et de cocktails, et dans l'exportation de brandy.

## PERNOD

Président-Directeur Général : Daniel Hémar  
C.A. H.T. : 1 740 millions de francs

Fondée en 1805, la société Pernod est née de la fusion de quatre sociétés dont la plus jeune serait aujourd'hui plus que centenaire.

Important producteur d'anis, avec les marques Pernod et Pastis 51, l'entreprise a su diversifier très largement sa production, notamment dans les amers (Suze), les bourbons (Wild Turkey), les whiskies (Aberlour, White Heather) et les apéritifs à base de vin (Cinzano et Byrrh).

Pernod compte plus de 1 200 collaborateurs et dispose de quatre unités de production dont l'unité de Créteil en forme de pyramide inversée et Pernod Solaire à Lyon, première usine d'Europe faisant appel à l'énergie solaire.

Deux filiales lui sont directement rattachées : les Distilleries Laurent (eaux-de-vie blanches La Duchesse) et la Société des Produits d'Armagnac Marquis de Montesquiou.



Président-Directeur Général : P. Moulin-Roussel  
C.A. H.T. : 2 101 millions de francs

Filiale du Groupe Pernod Ricard depuis juillet 1985, la Société des Vins de France est la première entreprise française des vins de marque. Elle est leader sur tous les segments du marché des vins de table et un opérateur important sur celui des vins d'appellation.

La SVF dispose de 10 centres de production en France et emploie plus de 2 000 collaborateurs. Elle a commercialisé 3,5 millions d'hectolitres en 1985. Ses marques principales sont : Vieux Papes, La Villageoise, Le Bien Venu, Les Maîtres Vignoux, Carré de Vigne... La SVF a également acquis la première place dans le domaine de la vente aux cafés-hôtels-restaurants. Sa filiale SVF et Cie assure l'exportation.

## CUSENIER

Président-Directeur Général : François Gérard  
C.A. H.T. : 584 millions de francs

Fondée il y a plus d'un siècle, la société Cusenier a conquis sa notoriété grâce à la production de liqueurs et de sirops de fruits. Elle assure aujourd'hui deux activités distinctes.

A Thuir, dans le Roussillon, Cusenier élabore les vins aromatisés et les vins doux naturels pour son propre compte (Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Vabé, Bartissol) et pour les autres sociétés du Groupe : Dubonnet pour Ricard et pour la SEGM, Cinzano et Byrrh pour Pernod.

La deuxième activité est la production et la commercialisation de vins et de spiritueux. A Saint-André-de-Cubzac sont assemblés les vins mousseux de qualité Café de Paris et les vins Papillon vendus sur le marché américain par Bacardi. Cusenier, outre ses liqueurs et sirops,

occupe une place de premier plan avec ses eaux-de-vie blanches, la crème de Cassis et les marques internationales qu'elle distribue en France : whisky Cutty Sark, vodka russe Stolichnaya, gin Gilbey's, rhum léger Bacardi...

La société emploie près de 650 personnes. Sa filiale Château Paulet élabore une gamme de cognac pour le marché français et l'exportation.



Président-Directeur Général : J.-J. Bouffard  
C.A. H.T. : 96 millions de francs

Besserat de Bellefon a été fondée en 1843 par Edmond Besserat à Ay, village bien connu des amateurs de champagne. Depuis, Besserat de Bellefon a conquis en notoriété l'un des tout premiers rangs parmi les maisons de champagne et a su assurer ce développement dans le respect scrupuleux des traditions champenoises d'élaboration et de vieillissement des vins.

En 1970, Besserat de Bellefon s'est installée au sud de Reims. Deux hectares de caves et de celliers ont été creusés dans un banc de craie au cœur du vignoble.

La Maison emploie une centaine de personnes et assure son développement sur des vins de haut de gamme diffusés dans la grande restauration, les caves à vin, les épicerie fines et directement auprès d'une clientèle de particuliers attachés à l'authenticité de ses produits : Champagnes Besserat de Bellefon, Crémant des Moines Rosé ou cuvée de prestige B de B.



SOCIÉTÉ POUR  
L'EXPORTATION  
DE GRANDES  
MARQUES

Président-Directeur Général : R.-J. Baudinet  
C.A. H.T. : 1 062 millions de francs

La SEGM commercialise à l'étranger les principales marques de spiritueux du Groupe :

Ricard, Pernod, cognac Bisquit, Dubonnet et Suze. Elle est présente dans 140 pays grâce à un réseau d'agents et à ses propres filiales. En Europe, cinq d'entre elles couvrent les principaux marchés : Prac SA en Espagne, Parkington en Grande-Bretagne, Perisem en Suisse, IGM Deutschland en Allemagne Fédérale et, depuis 1985, Ramazzotti en Italie. Ces sociétés commercialisent, à côté des marques du Groupe, des gammes de produits spécifiques adaptés à leur marché.

En Argentine, le Groupe est présent avec Cusenier SAIC, filiale de Pernod Ricard et de la SEGM.

Au Brésil et au Japon, les filiales d'Heublein dans lesquelles Pernod Ricard a pris une participation en 1985, joueront un rôle important pour le développement des exportations dans ces deux pays à fort potentiel.

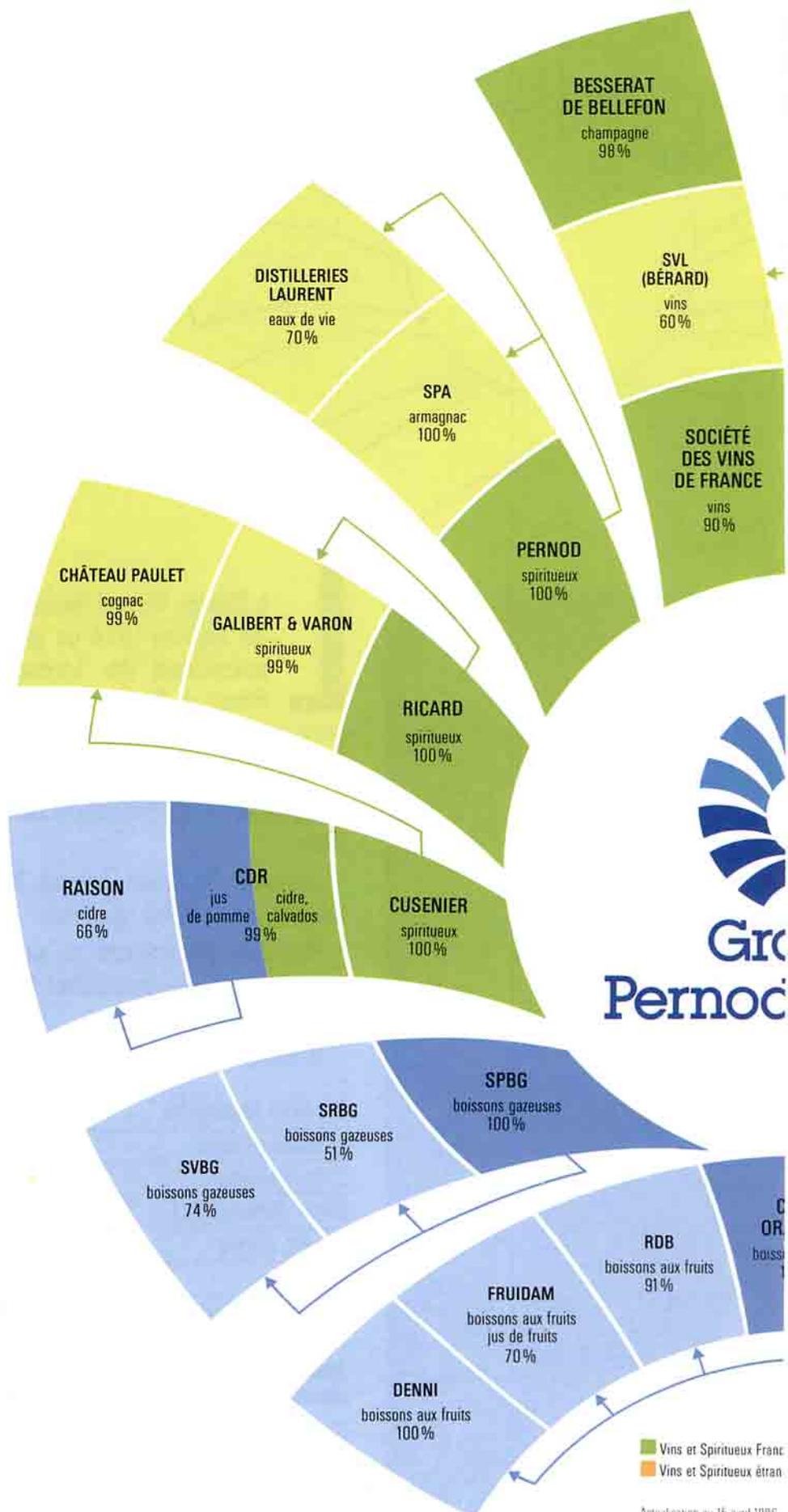
## Austin Nichols & Co. INC.

Directeur Général : Pierre de Champfleury  
C.A. H.T. : 553 millions de francs

Filiale de Pernod Ricard depuis 1980, Austin Nichols constitue la tête de pont du Groupe en Amérique du Nord. Fondée il y a plus de 130 ans, cette société dispose d'une marque prestigieuse avec le bourbon Wild Turkey, élaboré dans sa distillerie de Lawrenceburg (Kentucky).

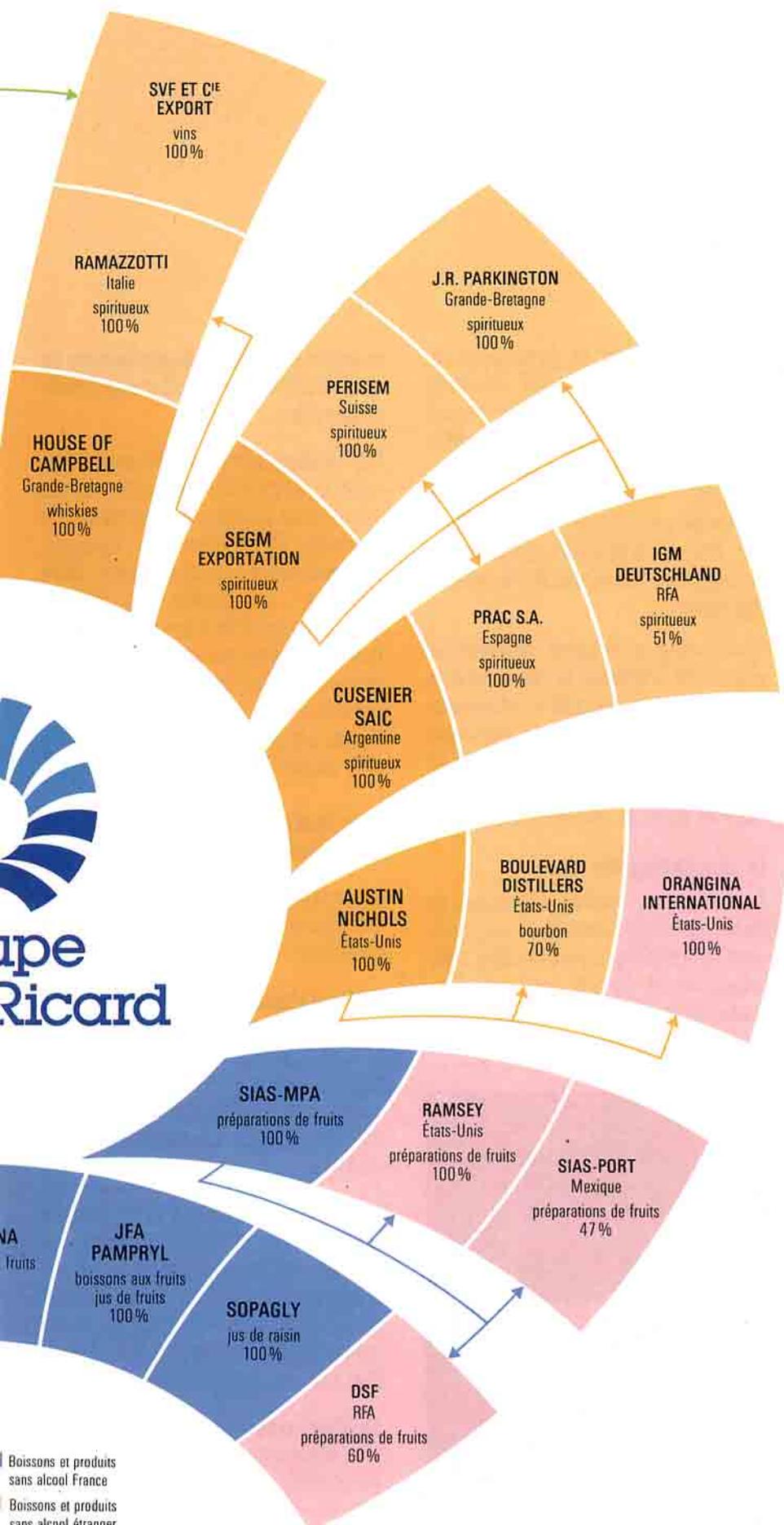
Les accords conclus en 1985 avec la société américaine Heublein ont conduit à modifier et à élargir les activités d'Austin Nichols. Devenue société holding elle a conservé la propriété de ses marques Wild Turkey et Orangina et en a confié l'exportation et la gestion du marketing à deux filiales :

- Boulevard Distillers & Importers Inc., contrôlée à 70 %, pour le Wild Turkey,
- Orangina International, contrôlée à 100 %, chargée du développement d'Orangina dans le monde, hors la France.



■ Vins et Spiritueux Français  
■ Vins et Spiritueux étrangers

Actualisation au 15 avril 1986



Boissons et produits sans alcool France  
Boissons et produits sans alcool étranger



## S. Campbell & Son Ltd.

Directeur Général : Patrick Thomas  
C.A. H.T. : 144 millions de francs

House of Campbell commercialise chaque année 600 000 caisses de "blended Scotch whisky", de "pure malt" et "single malt". La société exporte dans près de 40 pays, notamment vers l'Europe, l'Australie, l'Afrique australe, le Japon et les USA.

House of Campbell exploite deux distilleries de malt en Écosse, à Edradour et à Aberlour, et dispose d'un centre d'embouteillage ultramoderne à Kilwinning, près de Glasgow. Enfin, elle a élevé dans ses chais de vieillissement situés dans la vallée de la Spey et à Airdrie environ 150 000 barriques de whiskies.

Ses marques principales sont Clan Campbell, White Heather, Aberlour Glenlivet, House of Lords, King's Ransom et Glenforres Glenlivet.



Président-Directeur Général : Jean-Claude Beton  
C.A. H.T. : 738 millions de francs

Numéro 2 des soft drinks en France, derrière Coca-Cola, Orangina a commencé sa carrière en Algérie dans les années 30. La commercialisation en France date de 1950, la marque étant distribuée par trois concessionnaires, tous devenus filiales de la CFP Orangina : Fruitdam, Denni et la Rhodanienne de Boissons. La société compte 6 unités de production et 800 collaborateurs. L'activité française d'Orangina représente près de 650 millions de cols. C'est une des rares marques de boisson sans alcool à avoir conquis un tel niveau de notoriété et de demande auprès des consommateurs français. Elle entame aujourd'hui, sous l'impulsion de Pernod Ricard, son développement international.

En 1985, la CFP Orangina a lancé un nouveau conditionnement pour la grande distribution et s'est distinguée en innovant dans la communication publicitaire par sa co-production de Cocoricoboy, l'émission vedette de la première chaîne de télévision.



**SOCIÉTÉ  
PARISIENNE  
DE BOISSONS  
GAZEUSES**

Président-Directeur Général : Claude Foussier  
C.A. H.T. : 1067 millions de francs

Créée en 1949, la Société Parisienne de Boissons Gazeuses est devenue, avec ses filiales régionales, le principal concessionnaire français des marques de la Compagnie Coca-Cola dont elle assure l'embouteillage et la commercialisation sur les 4/5<sup>e</sup> du territoire français. Avec huit unités de production et 850 collaborateurs, le Groupe SPBG est le leader sur le marché français des boissons sans alcool. Aux marques Coca-Cola, Fanta, Sprite et Finley, s'est ajouté, en 1984, un nouveau produit : Brut de Pomme dont Pernod Ricard lui a confié la commercialisation.

En 1985, la SPBG a encore élargi sa gamme avec Coca-Cola sans caféine.

Cette société inaugurera en 1986 à Grigny, près de Paris, un centre ultra-moderne spécialement équipé pour produire à haute cadence les grands contenants de plus en plus demandés.



Président-Directeur Général : Jean Herpin  
C.A. H.T. : 422 millions de francs

JFA Pampryl est leader sur le marché des jus de fruits sous les marques Pampryl et Mil'Fruits, avec une gamme de produits très diversifiée, tant dans les parfums que dans les conditionnements. La société est également l'un des tout premiers producteurs de boissons aux fruits avec Banga.

Elle dispose de deux unités de production spécialisées :

- à Nuits-Saint-Georges sont élaborées les boissons aux fruits de plus en plus vendues en grands contenants PET,

- à Marmande se concentre l'activité jus de fruits et cocktails de fruits.

JFA Pampryl poursuit d'importants efforts de restructuration afin de s'adapter à l'évolution du marché et renouer avec la rentabilité.



Président-Directeur Général : Philippe Aubertin  
C.A. H.T. : 185 millions de francs

Les Cidreries et Distilleries Réunies, d'abord spécialisées dans la production de calvados à Cormeilles (Eure), se sont développées avec l'acquisition de plusieurs cidreries en Normandie. CDR possède aujourd'hui 5 centres de production avec un effectif de 200 collaborateurs. La société occupe avec Raison le premier rang pour la production de cidre sur le marché national. Elle est aussi présente à l'exportation, notamment par le cidre, en Grande-Bretagne. Les principales marques de CDR sont les cidres La Cidraie et Cidre-Quart, les jus de pomme Joyeux Normand et Big Pom.

CDR distille et fait vieillir le calvados Busnel et participe à l'élaboration et à l'embouteillage de Brut de Pomme.



Président-Directeur Général : Louis Raison  
C.A. H.T. : 83 millions de francs

La société Raison complète les Cidreries et Distilleries Réunies par sa très bonne implantation dans l'Ouest de la France. Son activité principale, concentrée dans une unité de production à Domagné, près de Rennes, est le cidre. Elle dispose aussi d'un centre à Loc-Maria-Grand-Champ dans le Morbihan pour la production d'eaux minérales.

Ses marques principales sont : Raison, Doma, Chistr Breiz-Loic, Bolée d'Armorique, Cidrarmor. Son expansion est notamment due à sa spécialité de cidre trouble. Raison produit également des eaux-de-vie de cidre.



Président-Directeur Général : Michel Paître  
C.A. H.T. : 101 millions de francs

Leader sur le marché européen des jus de raisin, la Société des Produits de l'Agly (Sopagly) assure les 2/3 de la consommation française et exporte plus de 60 % de sa production.

Implantée à Perpignan, Sopagly s'est dotée d'importants moyens de production et de stockage dont une cuverie de plus de 350 000 hectolitres. En 1985, la société a de nouveau progressé sur le marché français.

SIAS-MPA

Directeur Général : Henri Vetter  
C.A. H.T. : 703 millions de francs

Filiale du Groupe depuis 1982, SIAS-MPA a apporté à Pernod Ricard une diversification dans un secteur complémentaire de celui des boissons : les préparations de fruits pour l'industrie laitière.

Leader de cette spécialité, SIAS-MPA réalise les 2/3 de son chiffre d'affaires à l'étranger et possède des filiales aux États-Unis (Ramsey), au Mexique (SIAS-Port) et en Allemagne Fédérale (DSF). La société compte deux unités de production en France, à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) et à Valence (Drôme), et six à l'étranger depuis la récente ouverture d'une unité au Texas.

La croissance mondiale de la consommation de yaourts aux fruits bénéficie à SIAS-MPA et à ses filiales qui possèdent une maîtrise industrielle assurant à leurs produits une qualité organoleptique reconnue.

# D E L'ANIS A LA VIGNE

Commentant la prise de contrôle de la Société des Vins de France, Patrick Ricard déclarait : "L'opportunité qui s'est présentée devait être saisie. C'était important pour nous, pour la SVF et pour la viticulture française. Sur un marché mondial du vin en pleine réorganisation, nous aurons une carte à jouer."



**E**n portant sa participation au capital de la SVF de 45 % à 90 % l'an passé, Pernod Ricard a acquis d'emblée une position prépondérante sur un nouveau secteur d'activité. Depuis 1982, la stratégie appliquée par la SVF s'est concrétisée par des progressions commerciales remarquables sur un marché pourtant en régression.

Pour l'entreprise, l'objectif prioritaire est aujourd'hui d'achever sa réorganisation commerciale, industrielle et administrative, tout en poursuivant son expansion et en consolidant sa place de numéro un sur le marché français, notamment par la mise au point de nouveaux produits.

## Le marketing du vin

Avec environ 2 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé, dix implantations industrielles et plus de deux mille collaborateurs, la SVF est aujourd'hui leader sur tous les segments du marché du vin de table, important opérateur sur

celui des vins d'appellation et numéro un de la distribution en CHR (cafés-hôtels-restaurants).

Ces résultats sont le fruit du passage du négoce traditionnel au marketing du vin. La mise en place d'une politique de marques, l'introduction de nouveaux concepts comme le vin en brique "Carré de Vigne", ont permis à la SVF de conquérir rapidement des positions solides et de progresser sur un marché très atomisé et déprimé. La part de marché "vins de table" de la Société des Vins de France est passée de 5,6 % en 1981 à 8 % aujourd'hui.

## Des marques adaptées au marché moderne

Les marques principales de la Société des Vins de France progressent à la fois en volume et en part de marché.

**Le Bien Venu** : Cette marque appartient au segment le plus traditionnel et encore le plus important : le litre consigné. Lancé en 1982, Le Bien Venu est la première marque mondiale de ce segment, avec, en 1985, un volume de 50 millions de litres.

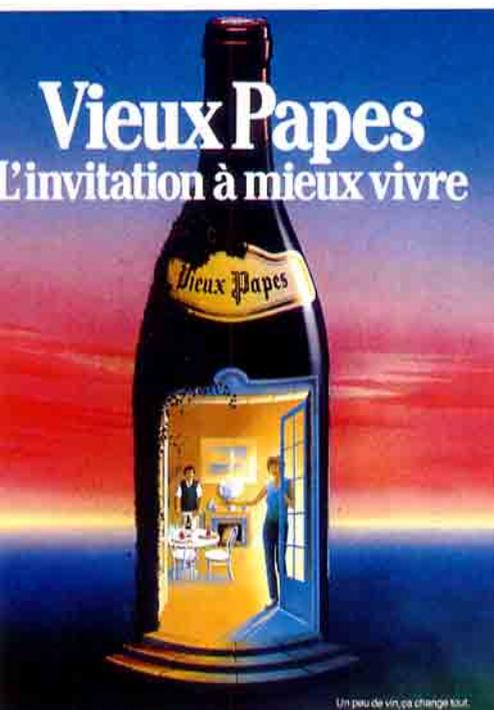
**Les Maîtres Vignoux** : La marque "Les Maîtres Vignoux", introduite en 1980, regroupe une sélection de vins de provenance (vins de pays et vins d'appellation). Elle répond ainsi aux besoins des consommateurs qui sont à la recherche d'un bon rapport "qualité-prix".

**La Villageoise** : La Villageoise est la plus importante marque de vin présenté en bouteille plastique. Elle a ouvert ce marché en 1964. Depuis, son volume est

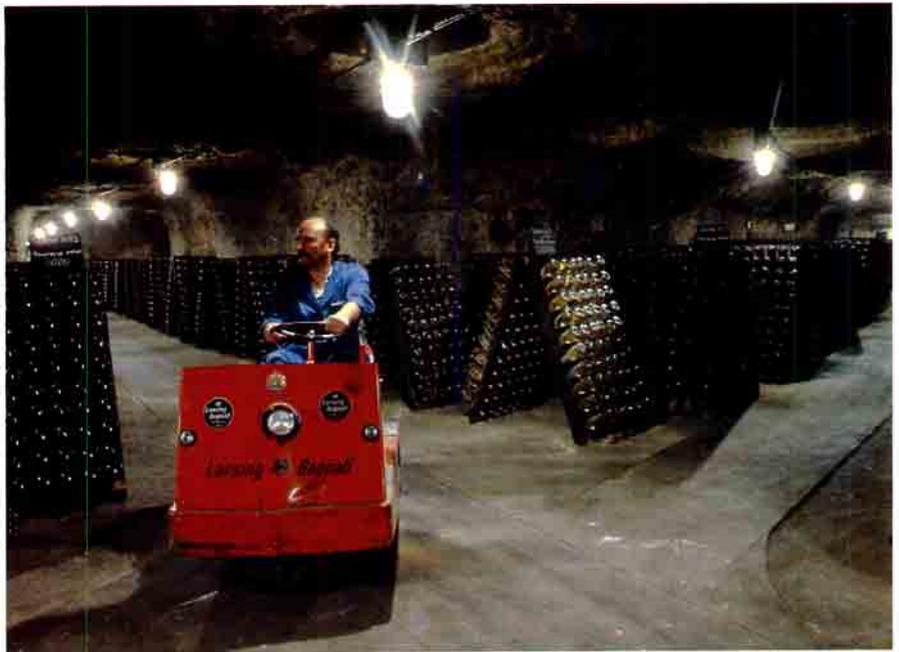


en progression régulière : en 1985, 59 millions de litres ont été commercialisés.

**Vieux-Papes** : Leader incontesté des spécialités, cette marque progresse régulièrement depuis 1978 grâce à un support publi-promotionnel important (Vieux-Papes est la marque la plus connue en France). En 1985, elle a représenté un volume de 37 millions de litres.



**Carré de Vigne** : Lancé en septembre 1983, Carré de Vigne est un nouveau vin de table français. Il a été élaboré par les œnologues de la Société des Vins de France en fonction de critères définis par les consommateurs eux-mêmes. C'est un vin jeune, frais, gouleyant, couleur rubis. Nouveau, Carré de Vigne l'est non seule-



ment par sa qualité, mais aussi par son emballage : le système Tetra Brik. Parfaitement stérile, la brique de carton assure une excellente préservation des qualités organoleptiques du vin. Près de 14 millions de briques Carré de Vigne ont été commercialisées en 1985, la marque détenant 55 % de ce marché.

### Vins fins en France et à l'étranger

La Société des Vins de France a développé par sa filiale SVF et Cie son activité vins fins à l'étranger, avec notamment les gammes Cruse et Blanc Foussy.

**Cruse** : Depuis sa création en 1819, la Maison Cruse, grâce à son rayonnement, s'est forgée une renommée internationale. La marque Cruse offre une gamme très large de Châteaux du Bordelais, mais aussi de Vins de Bourgogne, de Loire, des Côtes-du-Rhône...

**Blanc Foussy** : La gamme Blanc Foussy, élaborée selon la méthode champenoise, occupe une place particulière sur le marché des vins effervescents. Elle comprend des vins bruts, demi-secs et rosés et la prestigieuse "Cuvée des Comtes de Touraine".

Pernod Ricard compte désormais une nouvelle filiale qui, par son chiffre d'affaires, réalisé en France pour la presque totalité, est la plus importante des sociétés du Groupe. Cette acquisition aura pour effet à court terme de réduire la part du secteur "étranger" dans le chiffre d'affaires du Groupe. Mais la stratégie de Pernod Ricard demeure d'équilibrer pour moitié les secteurs des vins-spiriteux et du "sans alcool" et à l'intérieur de chacun d'eux, les secteurs France et Étranger.

# DES FAITS...

## Pernod Ricard Asia-Pacific

Début 1985, le Groupe crée une antenne à Singapour. Cette tête de pont asiatique a une triple mission : rechercher de nouveaux approvisionnements pour les filiales du Groupe, introduire ses marques sur les marchés asiatiques (notamment les boissons rafraîchissantes sans alcool) et apporter un renfort aux réseaux commerciaux existants pour les spiritueux. Performance remarquable, cette nouvelle structure est parvenue à l'équilibre financier dès sa première année d'existence.

## Privilège, le cognac centenaire

La maison Bisquit lance au mois de mars un cognac issu d'eaux-de-vie centenaires baptisé "Privilège d'Alexandre Bisquit".



Destiné aux amateurs de très grands cognacs, "Privilège" est commercialisé en carafe de Daum en cristal massif, signée et numérotée. Un produit qui illustre le savoir-faire de la maison Bisquit, fondée en 1819, et dont le rayonnement est international.

## Pernod Ricard "A comptes ouverts" sur TF1

S'adressant à ses actionnaires, à ses collaborateurs et à tous ceux qui lui portent un intérêt, Pernod Ricard a choisi la télévision pour présenter la marche du Groupe et ses perspectives de développement. Un million de téléspectateurs a suivi l'émission "A comptes ouverts" proposée le lundi 10 juin 1985 à 8 h 00 sur TF1.

Saluée par l'ensemble de la presse nationale, cette première en matière de communication financière a permis de compléter par l'audiovisuel les informations diffusées par le rapport annuel et "Entreprendre", le journal des actionnaires.

## Fruitam

La Compagnie Française des Produits Orangina a pris le contrôle de la société Fruitam en mars 1985, dont elle détient désormais 70 % du capital.

Fruitam compte trois unités de production essentiellement consacrées à Orangina mais aussi à l'élaboration de jus de fruits. Elle réalise un volume global de près de 350 millions de cols (60 % du volume d'Orangina France). Son chiffre d'affaires hors taxes est d'environ 400 millions de francs. L'objectif de cette prise de contrôle est de renforcer la cohésion du Groupe Orangina sur le plan national.

Les concessions d'Orangina se répartissent, en France, entre la Rhodanienne de Boissons qui couvre la région lyonnaise et le Sud-Est, la société Denni pour le Nord-Est et la société Fruitam, présidée par Philippe André, pour la région parisienne, l'Ouest et le Sud-Ouest de la France.

La CFP Orangina contrôle désormais ses trois concessionnaires français.

## Orangina International

Les marchés test d'Orangina aux États-Unis et au Canada ont pris en 1985 une dimension significative avec 50 millions de cols commercialisés. Ce développement a été conduit par la société Orangina International, filiale à 100 % d'Austin Nichols.

Depuis juillet 1985, des tests très importants sont également effectués en Grande-Bretagne. Le numéro un français des boissons aux fruits a aussi été introduit dans le Sud-Est Asiatique en vue d'abord, à moyen terme, l'immense marché chinois.

## Café de Paris à Saint-André-de-Cubzac

Cusenier a consacré vingt millions de francs au triplement de la capacité de production de son unité de Cubzac en Gironde où est notamment élaboré le vin mousseux de qualité "Café de Paris".



En moins de vingt ans, Café de Paris est devenu la deuxième marque de vins mousseux en France et réussit une percée à l'exportation. Les nouvelles structures seront exploitées également pour l'élaboration des vins Papillon destinés au marché américain.

## L'accord Heublein

En mai, Pernod Ricard annonce la signature d'un important accord commercial et financier avec le groupe américain Heublein, l'un des tout premiers opérateurs sur le marché mondial des spiritueux.

## Biotechnologies

Au mois de juin, le Centre de Recherche Pernod Ricard présentait, dans le cadre du salon Bio-Expo à Paris, les programmes qui font actuellement l'objet d'études poussées au sein de ses laboratoires : la sélection de nouvelles variétés de fenouil, dont le Groupe a relancé la culture en France, et la recherche de nouvelles levures de fermentation permettant d'obtenir une meilleure qualité aromatique pour des boissons telles que le cidre ou le vin.

Au plan commercial, l'idée de base est d'exploiter les synergies existant entre les deux partenaires, chacun conservant la propriété de ses marques et la responsabilité de leur marketing. C'est ainsi qu'aux USA les produits d'Austin Nichols, Wild Turkey, Pernod et Bisquit, sont maintenant vendus par le réseau Heublein, dix fois plus puissant. Les filiales d'Heublein au Brésil et au Japon, pays dont Pernod Ricard était absent, vendront Ricard, Bisquit et Dubonnet. En Europe, où Pernod Ricard est solidement implanté, les filiales du Groupe commercialiseront la gamme de cocktails Heublein. Chacune des parties bénéficie donc d'un apport

de marques de renommée internationale et d'une amélioration substantielle de sa capacité commerciale.

Ces accords sont complétés et consolidés par des prises de participation financière. Aux États-Unis, Heublein acquiert 30 % de Boulevard Importers & Distillers, filiale d'Austin Nichols produisant le Wild Turkey, alors que Pernod Ricard prend 30 % du capital de Heublein Brésil et Japon.

### **Orangina/Cocoricocoboy : l'événement TV de l'année**



En septembre 1985, la marque Orangina innovait en matière de communication publicitaire avec le contrat de coproduction de l'émission vedette de la première chaîne de télévision : Cocoricocoboy.

Durant trois mois, la marque aura bénéficié de l'exceptionnel retentissement médiatique qui a salué cette opération audacieuse. Un sondage réalisé au plan national, mi-novembre, révélait en effet la très forte progression en notoriété de la marque à la suite de cette initiative.

### **Coca-Cola à Grigny**

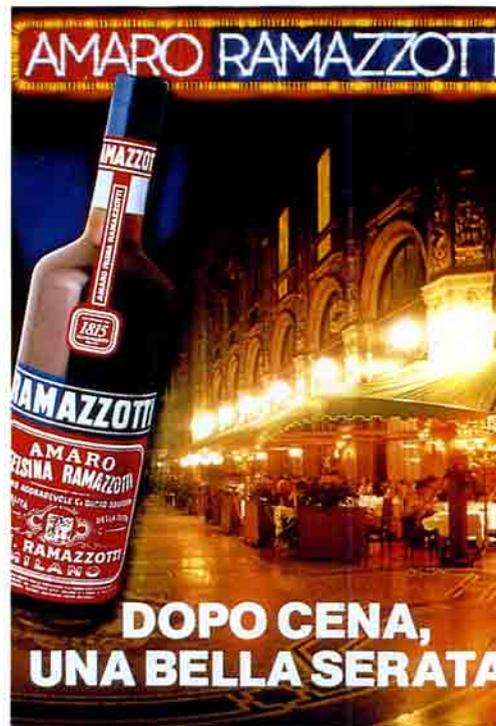
La Société Parisienne de Boissons Gazeuses (SPBG) a entrepris à Grigny (Essonne) la construction d'un centre d'embouteillage qui sera sa neuvième unité de production en France et la plus importante d'Europe.

Ce nouveau centre, ultra-moderne, sera consacré principalement au conditionnement en bouteilles plastiques. Il sera le seul en France à intégrer une ligne de fabrication des bouteilles PET avec une capacité annuelle de 70 millions d'unités.

### **Black Jack, un nouveau gin**

Sur un marché du gin qui a doublé en cinq ans, Ricard lance au mois de septembre un nouveau produit : Black Jack.

Particulièrement destiné au marché des bars et discothèques qui absorbe un tiers de la consommation française de gin, Black Jack vient compléter la gamme de cette société.



### **Ramazzotti Italie**

Confirmant le protocole d'accord signé en juin avec le Groupe, la société italienne Ramazzotti devient filiale de la SEGM au mois d'octobre.

Ramazzotti apporte une forte structure commerciale pour la distribution des produits SEGM (Ricard, Pernod, Dubonnet, Clan Campbell...) et une marque réputée : Amaro Ramazzotti, numéro 3 sur le marché italien des amers. Située parmi les toutes premières sociétés de spiritueux italiennes, Ramazzotti dispose d'une unité de production près de Milan, commercialise actuellement 8,5 millions de litres de boissons alcoolisées et réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de francs pour un bénéfice net de 10 millions après impôts.

### Accords commerciaux Cusenier/Bacardi

La société Cusenier, filiale du Groupe, assure en 1985 la production des vins Papillon destinés aux États-Unis où ils sont vendus par Bacardi Import. Le contrat 1985 représente 300 000 caisses de vins blanc, rouge et rosé provenant du Val-de-Loire, du Bordelais et du Languedoc-Roussillon. L'objectif de Bacardi est de faire des vins Papillon l'une des toutes premières marques de vins français distribuées sur le marché américain.

La coopération Cusenier/Bacardi s'est poursuivie fin décembre dans un autre domaine : le rhum léger Bacardi, première marque mondiale de spiritueux (près de 19 millions de caisses par an), sera désormais distribué en France par Cusenier.

### IGM Deutschland

En Allemagne Fédérale, la SEGM a créé une nouvelle filiale, IGM Deutschland, née de l'association de SEGM Deutschland et de la société Deinhard. L'activité principale de Deinhard est la production de vins mousseux et la distribution de la marque Pernod depuis 1949. IGM Deutschland assure l'importation, le marketing et la promotion de Pernod (2,5 millions de bouteilles/an en Allemagne), Ricard, Bisquit et Dubonnet. La distribution sera réalisée avec l'appui logistique de Deinhard. En 1986, IGM Deutschland devrait réaliser un chiffre d'affaires de 150 millions de francs pour un volume commercialisé d'environ 3,5 millions de bouteilles.



### Succès confirmé pour Brut de Pomme

Présentée en avril 1984, la nouvelle boisson sans alcool du Groupe a remporté un véritable succès pour sa première année de commercialisation. Ses

performances ont conduit Pernod Ricard à lancer en avril 1985 de nouveaux conditionnements (boîte métallique, multipack, bouteille plastique) afin d'élargir les circonstances de consommation.

Commercialisé par la Société Parisienne de Boissons Gazeuses et ses filiales régionales, Brut de Pomme a progressé de plus de 15 % en 1985.



## Croissance et diversification

Le Groupe Pernod Ricard poursuit depuis sa création une stratégie de développement fondée sur la diversification et l'internationalisation.

Depuis 1974, le Groupe a conforté sa dimension internationale par l'acquisition de sociétés à l'étranger tout en élar-

gissant ses activités vers les boissons et produits sans alcool. La volonté est d'équilibrer à terme le secteur des vins-spiritueux et du "sans alcool" d'une part, les activités en France et à l'étranger d'autre part.

Deuxième entreprise du secteur agro-alimentaire français, Pernod Ricard est aussi le 7<sup>e</sup> plus gros contribuable national.

Depuis la création du Groupe, le chiffre d'affaires hors droits et taxes a connu une progression annuelle moyenne supérieure à 18% et le résultat net de 17%.

L'évolution de la répartition du chiffre d'affaires de Pernod Ricard illustre la stratégie développée depuis l'origine :

- Réduire la part des spiritueux en France qui est passée de 62% à 46% entre 1975 et 1985 tout en diversifiant la gamme des produits du Groupe, l'anis représentant aujourd'hui 27% de l'activité totale.

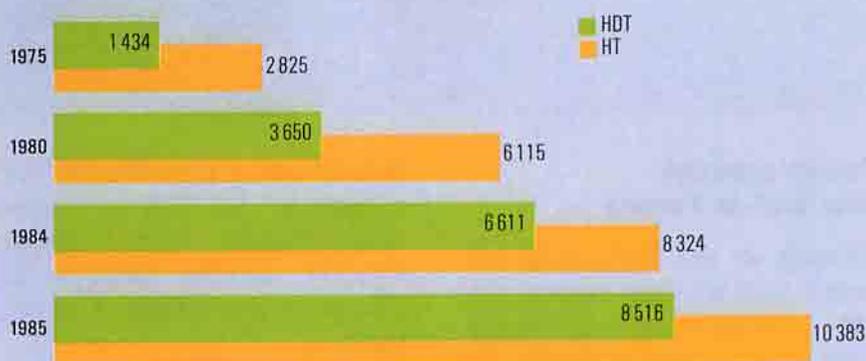
- Poursuivre la diversification vers le "sans alcool" sur le marché national. La part de ce secteur représente en 1985 près d'un tiers de l'activité totale.

- Développer l'internationalisation par l'exportation ou l'acquisition de sociétés étrangères. Le chiffre d'affaires du secteur "étranger" a été multiplié par dix depuis 1974.

Au sein du secteur "export-étranger", les récents exercices ont vu le développement du secteur boissons et produits sans alcool qui atteint aujourd'hui une part de 9% du chiffre d'affaires, les vins et spiritueux comptant pour 15%.

Dans sa séance du 23 avril 1986, le Conseil d'Administration de Pernod Ricard a décidé de distribuer une action gratuite pour quatre anciennes. Les nouvelles actions portent jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1986.

**Chiffre d'affaires consolidé HT-HDT**  
en millions de francs



**Évolution du chiffre d'affaires HDT par branche**  
en millions de francs et en %



## Évolution du titre

Après la très forte hausse enregistrée en 1983 (+ 220 %), deuxième performance de la Bourse de Paris, le titre cotait, à fin décembre 1985, 818 F contre 725 F au 31 décembre 1984, soit une hausse de 12,8 % marquant une nette reprise après la baisse de près de 7 % enregistrée en 1984.

Les cours extrêmes atteints en 1985 ont été de 835 F au plus haut et de 631 F au plus bas.

Comparée à l'indice CAC, la progression de l'action Pernod Ricard depuis la création du Groupe se présente – en moyenne annuelle – selon le graphique ci-contre :

## La capitalisation boursière

Au cours de l'année, la capitalisation boursière de Pernod Ricard a oscillé entre 5,2 et 6,9 milliards de francs. En fin d'année, elle atteignait 6,74 milliards de francs, ce qui plaçait le Groupe au dix-septième rang de la Bourse.

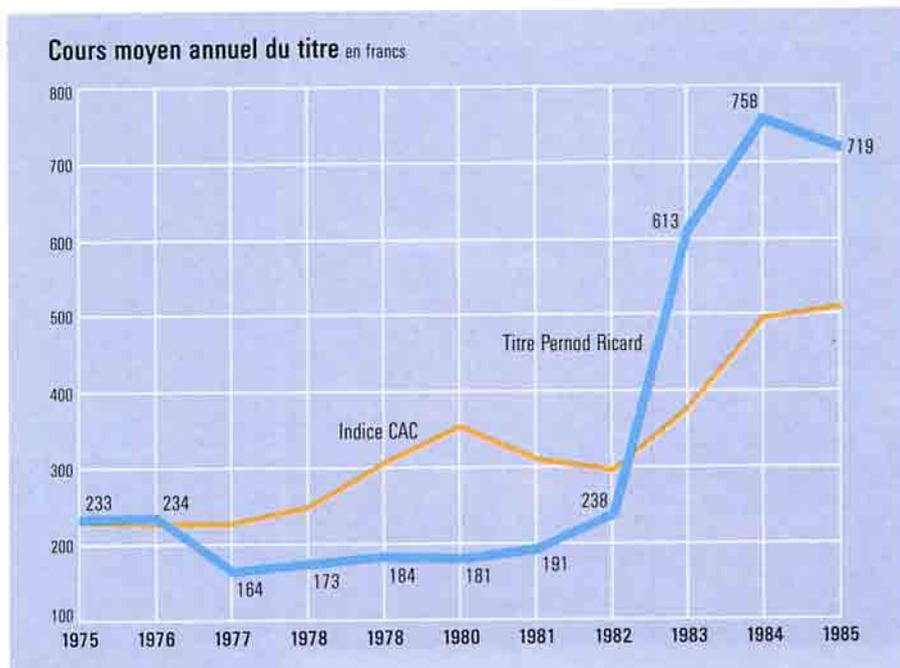
## L'activité du titre

Plus de 2,37 millions de titres Pernod Ricard ont été échangés en 1985 (contre 1,68 million en 1984), ce qui place le Groupe au 14<sup>e</sup> rang des valeurs les plus actives du marché à règlement mensuel.

## Le rendement du titre

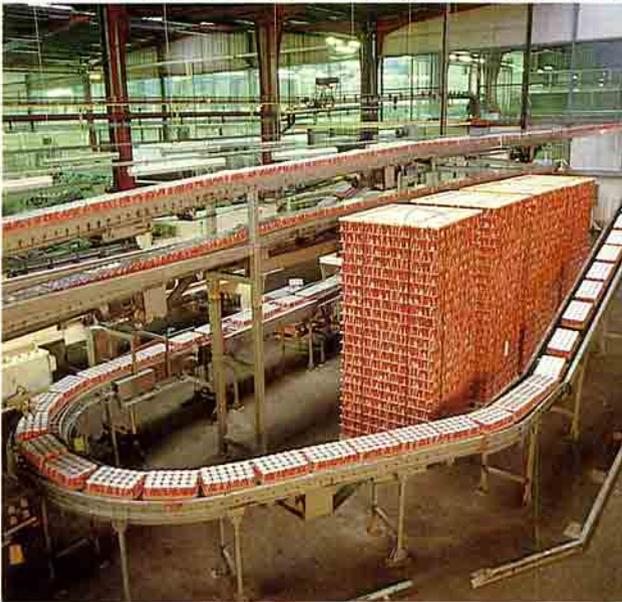
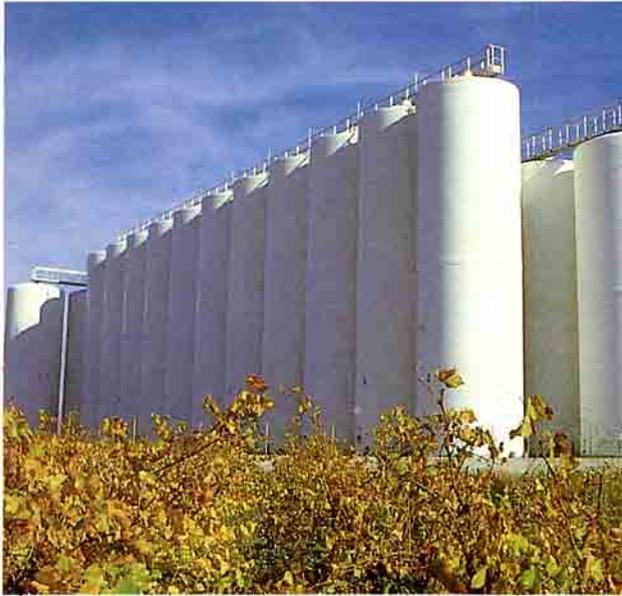
La politique de dividende sur les dix dernières années a été marquée par une stabilité du taux de distribution autour du tiers du résultat net.

Le rendement du titre Pernod Ricard, mesuré par le rapport du dividende



(avoir fiscal compris) sur le cours moyen du titre où ce dividende a été encaissé, a connu l'évolution figurant sur le graphique ci-dessus. Jusqu'en 1981, le dividende progressait plus rapidement que le cours boursier, assurant une amélioration continue du taux de rendement

moyen, puis chutait par suite d'une hausse du cours plus rapide que le dividende. Mais cette hausse entraînait ainsi une forte plus-value sur le capital des actionnaires de Pernod-Ricard.



# PERNOD RICARD EN FRANCE

**E**n France, Pernod Ricard est le premier producteur de spiritueux et de boissons sans alcool. Avec l'acquisition de la Société des Vins de France (SVF), Pernod Ricard devient également le premier producteur de vins de marque.

Le Groupe emploie neuf mille collaborateurs en France et

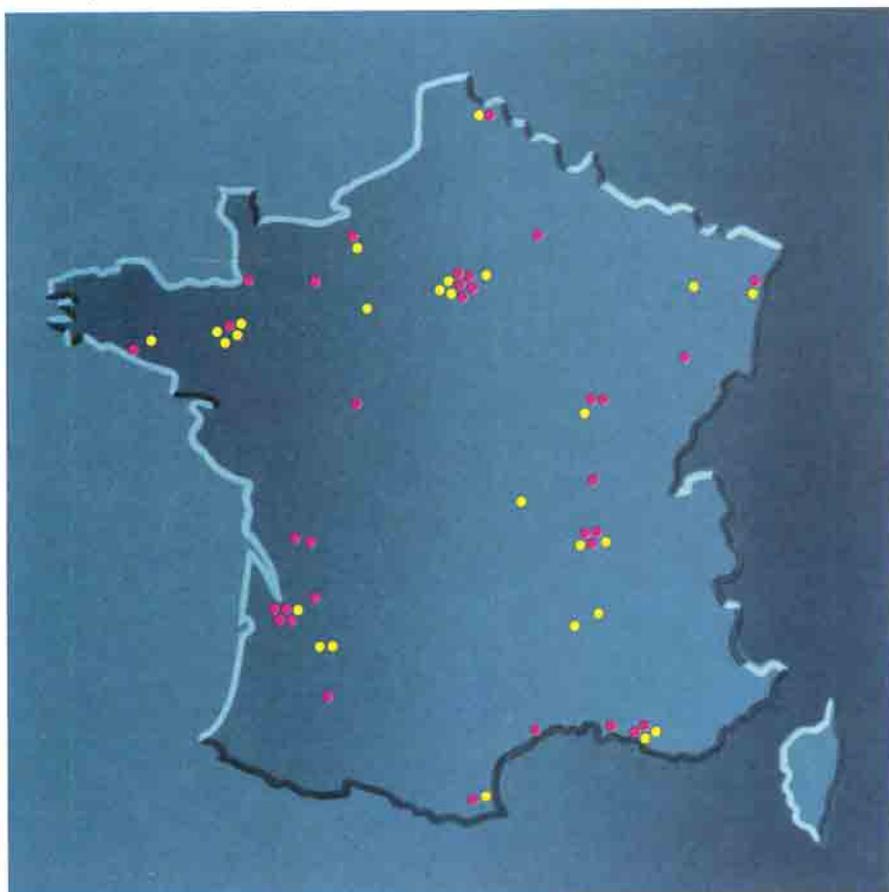
possède 60 unités de production dont 34 sont consacrées aux spiritueux et 26 aux boissons et produits sans alcool. Ces unités sont généralement situées sur des lieux de récolte et près des grands centres de consommation.

Unités de production

● Vins et Spiritueux ● Boissons et produits sans alcool

1	4
2	5
3	6
	7

- 1 - Sopagly (jus de raisin) près de Perpignan.
- 2 - Conditionnement du Coca-Cola en boîtes par la SPBG près de Marseille.
- 3 - Centre d'élaboration du cognac Bisquit à Lignères (Charente).
- 4 - Direction Régionale de Ricard près de Bordeaux.
- 5 - Etablissement de Thuir pour l'élaboration des apéritifs à base de vin du Groupe.
- 6 - Pernod solaire à Dardilly près de Lyon.
- 7 - Unité de production Orangina à Strasbourg.





# VINS ET SPIRITUEUX FRANCE



**L**e secteur des spiritueux en France ne représente plus en 1985, du fait de la diversification du Groupe, que 46% du chiffre d'affaires contre 62% en 1975.

L'anis compte aujourd'hui pour moins du tiers de l'activité totale.

Ce secteur tend régulièrement à diminuer en pourcentage, mais demeure le plus important du Groupe. L'exercice 1985 est, cependant, en contradiction avec la tendance générale du fait de la prise de contrôle de la Société des Vins de France.

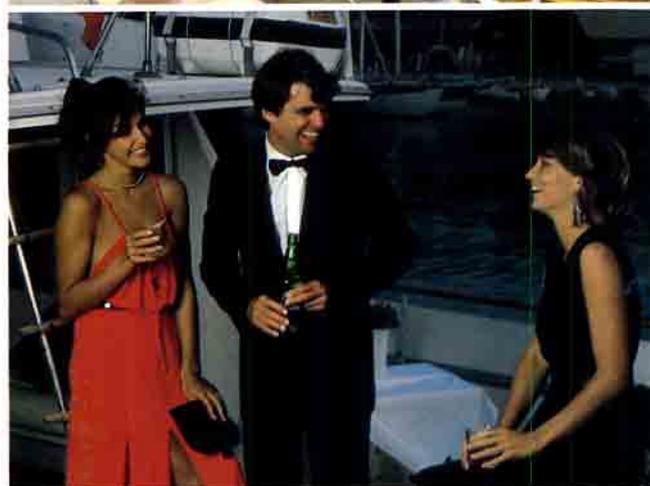
Le Groupe est le leader incontesté du marché des anisés en France et dans le monde. Mais sa stratégie de diversification et d'internationalisation l'a conduit à développer parallèlement une gamme complète de spiritueux, avec pour objectif d'être présent sur tous les créneaux porteurs de ce marché.

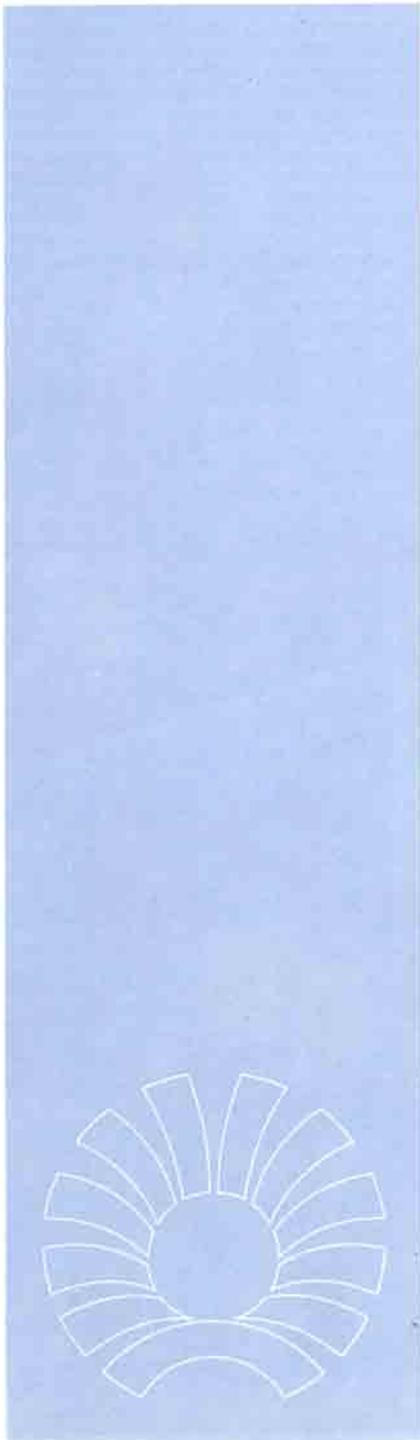
Ainsi, après l'acquisition de CDC et de Cusenier en 1975, Pernod Ricard est devenu le deuxième producteur français d'apéritifs à base de vin avec les marques Cinzano, Dubonnet, Byrrh, Ambassadeur et Gold Ambassadeur. Le Groupe est également numéro 1 sur le marché des amers avec Suze, sur celui du calvados avec Busnel et du cassis.

La gamme des produits du Groupe comprend aussi l'armagnac Marquis de Montesquiou et les cognacs Bisquit, Château-Paulet et Fromy. Les liqueurs et les eaux-de-vie de fruits sont produites et commercialisées par les sociétés Pernod et Cusenier. Pernod Ricard est également présent en Champagne avec la Maison Besserat de Bellefontaine.

Pour répondre à l'évolution de la consommation en France, Pernod Ricard importe les produits de ses filiales étrangères tels que les scotch whiskies écossais Clan Campbell, Aberlour Glenlivet, White Heather (House of Campbell) et le bourbon Wild Turkey (Austin Nichols). Le Groupe a acquis la distribution en France de grandes marques internationales comme le rhum Bacardi, la vodka Stolichnaya, le gin Gilbey's ou le whisky Cutty Sark.

En acquérant 90% du capital de la Société des Vins de France, Pernod





Ricard a pris pied en 1985 sur le marché français du vin. Leader des vins de marque, la SVF est également un important opérateur sur le marché des vins d'appellation.

Au plan des réalisations industrielles, c'est à Pernod Ricard que l'on doit la première usine solaire française à Lyon, l'unité de Pernod de Créteil à la forme de pyramide inversée posée sur son sommet, le domaine de Lignères en Charente (cognac Bisquit) avec son vignoble de 200 hectares d'un seul tenant et sa distillerie, la plus grande d'Europe. L'établissement de Thuir (Cusenier), consacré à l'élaboration d'apéritifs à base de vin, dispose, lui, de la plus grande cuve en bois du monde.

### L'année 1985

Le redémarrage du marché français des spiritueux, qui a enfin amorti le choc de la vignette sur les alcools, a largement profité aux marques du Groupe. Globalement, les produits Pernod Ricard ont progressé de 5 % en volume, soit plus que leur marché de référence.

De bonnes performances sont enregistrées sur les anis (+ 5,4 %), avec notamment les progressions de Ricard et Pastis 51. En vedette également, les whiskies, qui font globalement deux fois mieux que le marché (+ 20,5 % contre 9,5 %) avec notamment Clan Campbell. Excellente année aussi pour les cognacs et armagnacs qui progressent de + 10,3 % sur un marché étale, Bisquit renouant par sa part avec la croissance

grâce aux efforts de communication développés sur la marque.

Les gins se sont mieux comportés que le marché, avec une croissance de 19,5 %. A noter le score des marques de Porto (+ 12,2 %) et notamment Cintra, qui progresse grâce à une pénétration accentuée en grande distribution.

Au chapitre des vins, les principales marques de la SVF maintiennent leur volume sur un marché des vins de table en régression (- 4 %). Carré de Vigne, le vin en brique, est désormais le leader absolu de son marché et progresse en 1985. Bon cru également pour le champagne Besserat de Bellefon.

L'année 1985 aura donc été très bonne pour les produits traditionnels de Pernod Ricard, les marques du Groupe s'étant elles aussi bien comportées sur les marchés en fort développement comme le gin, le whisky ou la vodka.

### Perspectives 1986

En 1986, la reprise de la consommation en France devrait favoriser la poursuite du développement des marques du Groupe. Les alcools blancs (gin, vodka) devraient poursuivre leur progression compte tenu de l'évolution du goût des consommateurs vers les boissons en cocktail. L'arrivée du rhum léger Bacardi, distribué par Cusenier, favorisera également la croissance de ce secteur.



# BOISSONS ET PRODUITS SANS-ALCOOL FRANCE



**A**xe de développement ayant présidé à la création du Groupe, le secteur sans-alcool France représente aujourd'hui 30% du chiffre d'affaires consolidé.

Ce secteur, qui compte des marques prestigieuses, est particulièrement impulsé par la Société Parisienne de Boissons Gazeuses, principal concessionnaire de Coca-Cola en France et par la Compagnie Française des Produits Orangina.

Alors qu'il perdait 10 millions de francs en 1974, ce secteur réalise en 1985 un résultat courant bénéficiaire de 161 millions.

Résultant de la diversification du Groupe, l'importance de ce secteur d'activité place Pernod Ricard en tête des producteurs français de boissons sans alcool.

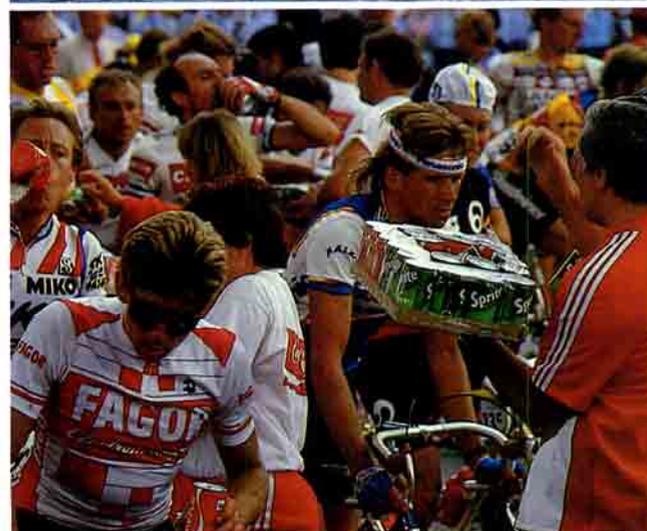
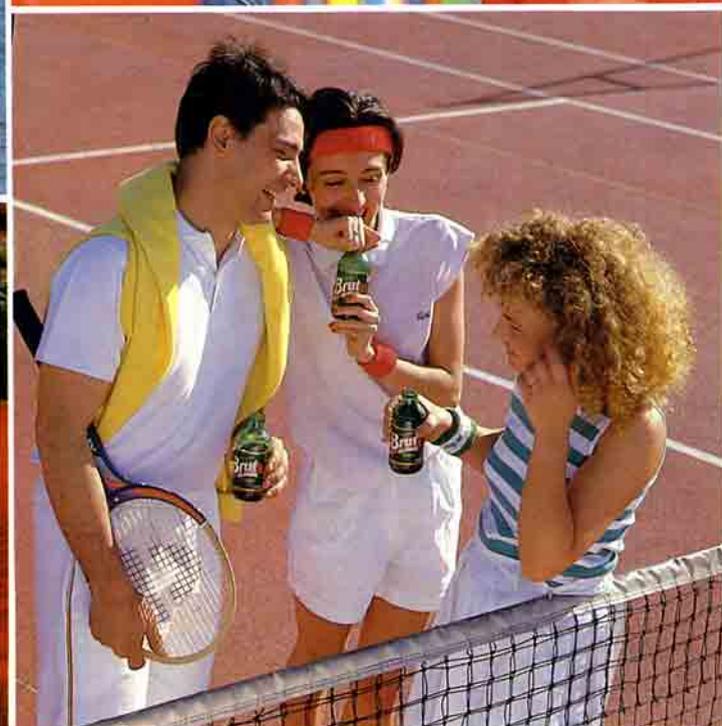
Avec la Société Parisienne de Boissons Gazeuses, le Groupe est leader sur les marchés des colas et des sodas. La SPBG et ses filiales commercialisent sous licence les marques Coca-Cola, Fanta, Finley et Sprite. Pernod Ricard a également confié en 1984 à ce réseau la commercialisation de Brut de Pomme.

L'acquisition de SIAS-MPA en 1982 a donné une nouvelle dimension au secteur sans-alcool du Groupe. Cette filiale, spécialisée dans les préparations de fruits pour l'industrie laitière, dispose en France de deux unités de production et est leader sur son marché.

La Compagnie Française des Produits Orangina, filiale du Groupe depuis 1984, exploite la célèbre marque Orangina qui est aujourd'hui la première marque française sur le marché des boissons sans-alcool.

Avec JFA Pampryl, qui commercialise aussi Banga, le Groupe est numéro un sur le marché des jus de fruits. Cette société traverse actuellement une phase de restructuration qui doit lui permettre d'adapter ses produits à l'évolution rapide de son marché.

Pernod Ricard est également premier producteur européen de jus et de moûts de raisin (Société Sopagly), premier transformateur de pommes, premier producteur de cidre et de jus de pomme en France (Cidreries et Distilleries Réunies et Raison S.A.).





Au plan industriel, le Groupe mettra en service en 1986, près de Paris, le plus important Centre européen d'embouteillage de boissons sans-alcool grâce à la Société Parisienne de Boissons Gazeuses.

#### **L'année 1985**

Malgré les conditions climatiques très moyennes de l'été qui ont perturbé le marché, l'année a été bonne pour les boissons sans-alcool du Groupe dont les principales marques progressent sur un marché morose.

Le secteur continue à se développer avec les progressions d'Orangina et de Coca-Cola. Après leur lancement en 1984, Sprite et Brut de Pomme poursuivent également un développement très significatif.

Toujours en baisse, les marques de JFA Pampryl enregistrent des scores négatifs, de l'ordre de 20 %. Mais cette contre-performance est largement contrebalancée par la croissance des autres marques et ne nuit pas au développement du secteur.

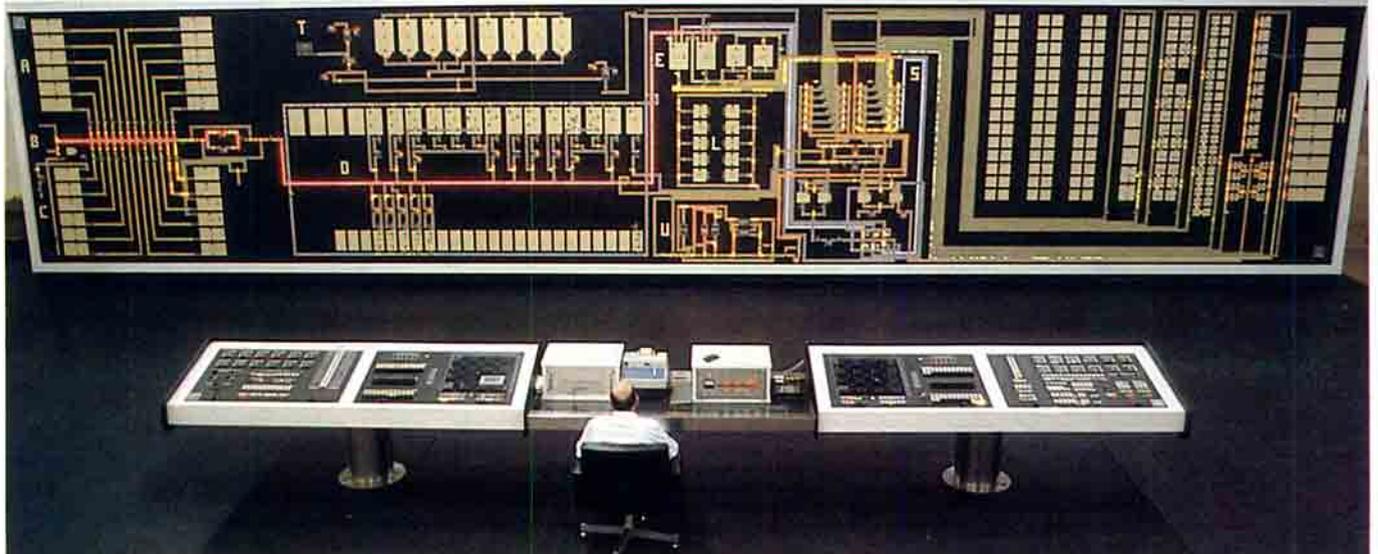
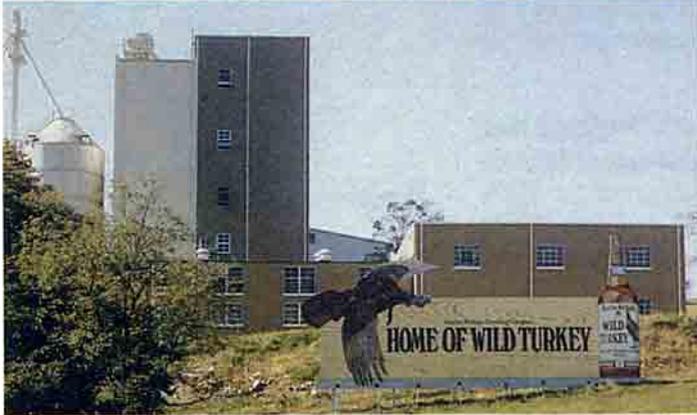
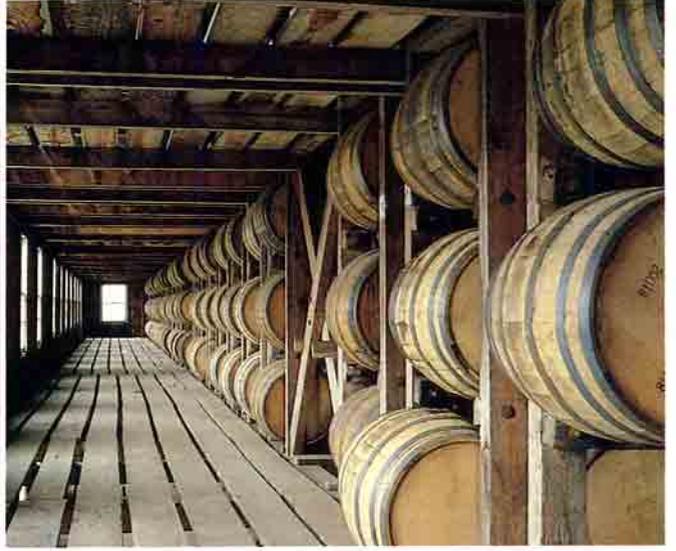
Sur le marché des boissons à l'anis sans alcool et sans sucre, Pacific, poursuivant sa remarquable progression, est devenu largement leader en gagnant 10 points en part de marché (de 43 % à 53 %).

Les cidres du Groupe auront également légèrement progressé en 1985 (+ 3,2 %), notamment chez CDR. Sopagly a augmenté ses volumes de jus et moûts de raisin de 25 % tandis que SIAS-MPA maintient ses expéditions sur le marché intérieur.

#### **Perspectives 1986**

L'introduction de nouveaux produits (Coca-Cola sans caféine), de nouveaux conditionnements (pack Orangina) en grande distribution, et les efforts de communication publicitaire développés sur Orangina, Brut de Pomme et Pacific, devraient permettre une poursuite de la croissance de ce secteur d'activité dont les performances restent toutefois liées aux conditions climatiques.

Pernod Ricard utilise des matières premières exclusivement d'origine végétale, ce qui en fait l'un des premiers partenaires de l'agriculture française. En 1985, les centres de production du Groupe ont mis en œuvre 1,7 million de tonnes de fruits et plantes issues du sol français.



# PERNOD RICARD DANS LE MONDE

Pernod Ricard est aujourd'hui le premier producteur de spiritueux en Europe Continentale et le huitième dans le monde. Le Groupe détient également la première place mondiale pour les spiritueux anisés et les préparations aux fruits pour desserts lactés. Les principales marques de Pernod Ricard sont commer-

cialisées dans 140 pays grâce à un réseau international de filiales et d'agents commerciaux. Le Groupe emploie directement plus de 1 600 collaborateurs à l'étranger où il dispose de quinze unités de production.

Depuis 1974, le chiffre d'affaires spiritueux et sans-alcool à l'étranger a été multiplié par dix.

● Filiales et unités de production ● Principaux agents commerciaux et distributeurs

1	5
2	6
3	7
4	

- 1 - Alambics de la distillerie d'Aberlour.
- 2 - Distillerie d'Edradour, la plus petite d'Ecosse.
- 3 - Centre d'élaboration du Bourbon Wild Turkey dans le Kentucky (Etats-Unis).
- 4 - Surveillance électronique pour l'élaboration des spiritueux Ramazzotti (Italie).
- 5 - Chais de vieillissement du Bourbon Wild Turkey.
- 6 - Prac S.A., filiale du Groupe en Espagne près de Barcelone.
- 7 - Unité de production du Porto Warre au Portugal.





# VINS ET SPIRITUEUX ÉTRANGER



**L**e secteur des vins et spiritueux à l'étranger demeure un axe prioritaire de développement pour le Groupe Pernod Ricard.

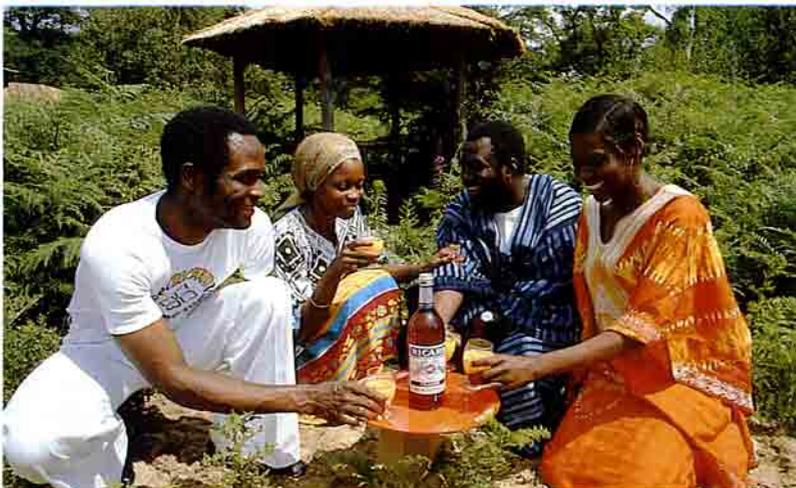
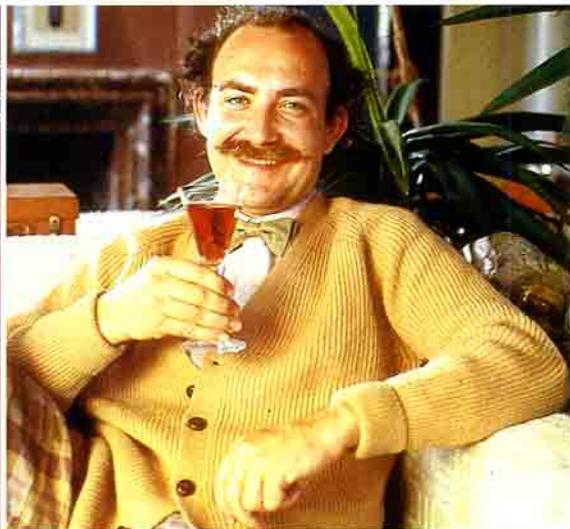
Il représente, en 1985, 15% du chiffre d'affaires consolidé contre 19% en 1984.

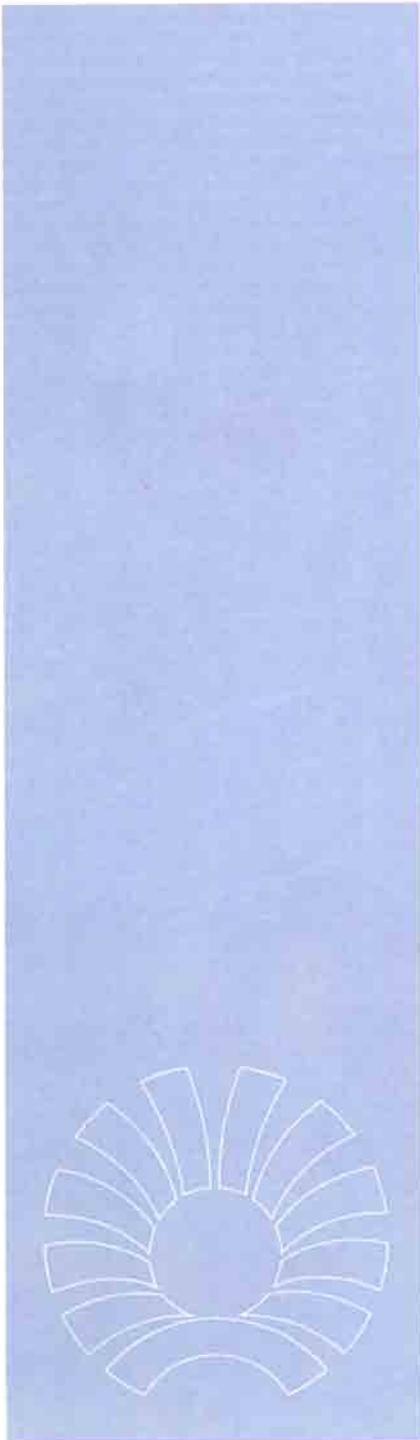
Malgré le développement de ce secteur, la diminution de sa part dans le chiffre d'affaires consolidé s'explique par l'entrée de la Société des Vins de France dont l'activité export est encore très faible.

Le développement international ayant présidé au rapprochement des sociétés Pernod et Ricard, dès 1974 le Groupe a constitué la Société pour l'Exportation de Grandes Marques. Sa vocation est d'assurer la commercialisation des principaux spiritueux du Groupe sur les marchés étrangers. Pour cela, la SEGM s'appuie sur un réseau de distributeurs répartis sur tous les continents et de filiales en propre dans tous les grands pays d'Europe : Prac S.A. en Espagne, Parkington en Grande-Bretagne, IGM Deutschland en RFA, Perisem en Suisse et Ramazzotti en Italie.

Pernod Ricard a suscité de nouveaux relais de croissance par l'acquisition de sociétés déjà implantées sur les marchés étrangers et complémentaires pour son développement dans le secteur des spiritueux.

Le Groupe s'est ainsi installé sur le créneau international des whiskies dont il est le premier producteur français. Avec House of Campbell, filiale écossaise et ses deux distilleries, Pernod Ricard possède des scotches prestigieux présents sur le marché mondial. Aux États-Unis, l'acquisition de la société Austin Nichols en 1980 lui a apporté une tête de pont sur le marché américain, en même temps qu'une unité de production dans le Kentucky et un bourbon haut-de-gamme (Wild Turkey) commercialisé également à l'export. Sur le marché sud-américain, Cusenier Saic, filiale Argentine dont la nouvelle unité sera opérationnelle courant 1986, diffuse la gamme de spiritueux du Groupe et élabore également des produits locaux.





Pernod Ricard a encore renforcé en 1985 son implantation internationale en Asie du Sud-Est par l'ouverture d'une antenne commerciale à Singapour dont la mission est notamment d'apporter un renfort aux concessionnaires des marques du Groupe.

Mais l'événement a été constitué par la signature au printemps des accords commerciaux avec la société américaine Heublein, accords qui renforcent les positions de Pernod Ricard en Amérique du Nord et ouvrent à ses marques de spiritueux les marchés japonais et brésilien.

Au plan européen, le réseau des filiales de la SEGM a été complété par l'acquisition de la société italienne Ramazzotti et la création d'une nouvelle filiale en Allemagne Fédérale, IGM Deutschland. Ajoutées aux accords avec Heublein, ces prises de contrôles illustrent la volonté de Pernod Ricard d'accélérer l'internationalisation de ses activités.

### L'année 1985

Globalement, le marché mondial des spiritueux est resté morose en 1985. Les marques du Groupe se sont, d'une façon générale, comportées comme leur marché de référence.

La SEGM a pu maintenir ses volumes par rapport à l'exercice précédent et on notera la reprise des anisés en Allemagne Fédérale.

Les scotch-whiskies de House of Campbell, filiale écossaise, ont réalisé une année record avec une progression

en volume de 16 %. La croissance a été enregistrée tant sur le marché britannique (+ 15 %) qu'à l'export (+ 18 %).

En Amérique du Nord, l'augmentation des droits sur les alcools a provoqué un net ralentissement des ventes totales de spiritueux avec des effets notamment sur les volumes du bourbon Wild Turkey.

### Perspectives 1986

Les accords signés avec Heublein devraient apporter leurs premiers résultats en 1986. Le décuplement des forces commerciales qui en résulte sur le marché américain sera notamment favorable aux ventes du bourbon Wild Turkey. L'introduction de plusieurs marques du Groupe sur les marchés du Brésil et du Japon sera également effective en 1986.

En Europe, les renforts apportés aux structures existantes par l'acquisition de Ramazzotti et la création d'IGM Deutschland favoriseront une croissance des volumes dans ces pays.



# BOISSONS ET PRODUITS SANS-ALCOOL ÉTRANGER



**N**ouveau secteur en pleine croissance dans l'activité de Pernod Ricard, le secteur sans-alcool à l'étranger s'appuie essentiellement sur les préparations aux fruits de SIAS-MPA et le développement très prometteur d'Orangina International.

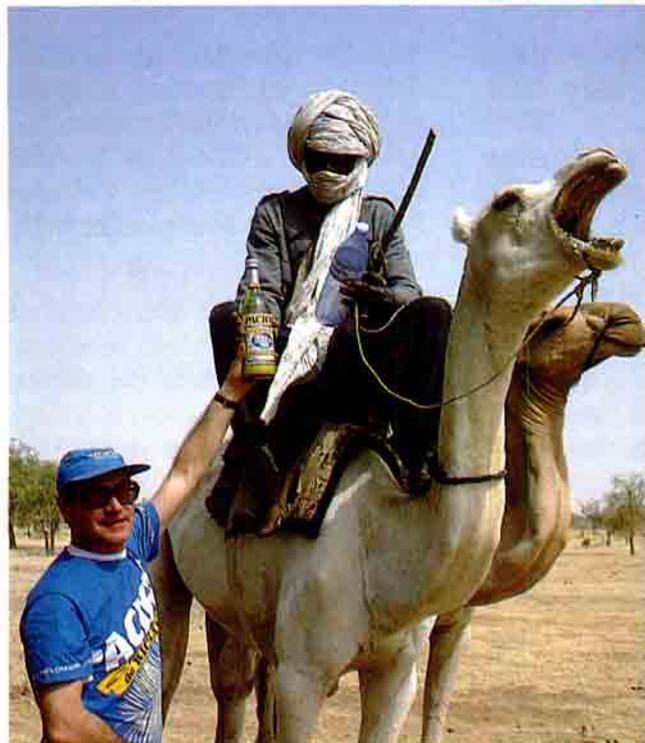
Alors qu'il ne représentait que 1% du chiffre d'affaires consolidé lors de sa création, il compte aujourd'hui pour 9%, son importance ayant doublé sur les quatre derniers exercices.

La croissance de ce secteur apparaît moins évidente cette année (9% du chiffre d'affaires en 1984, 9% en 1985) du fait de l'entrée de la Société des Vins de France renforçant sensiblement le secteur des vins et spiritueux, compte tenu de l'importance du chiffre d'affaires de cette société.

Grâce à la croissance enregistrée depuis 1980, le secteur des boissons et produits sans-alcool à l'étranger est devenu une activité à part entière et fait désormais l'objet d'une présentation spécifique. Son poids atteint 9% du chiffre d'affaires HDT en 1985.

L'entrée de SIAS-MPA dans le Groupe a contribué à la naissance de ce nouveau secteur. Leader mondial des préparations de fruits pour yaourts et desserts lactés, SIAS-MPA réalise environ 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger et a apporté à Pernod Ricard des filiales implantées aux USA (Ramsey), en RFA (DSF) et au Mexique (SIAS-Port). Ces trois filiales qui comptent six unités de production dont quatre aux États-Unis, se développent très favorablement sur leurs marchés respectifs. L'acquisition de la société américaine Flavors from Florida par Ramsey Laboratories en 1984 renforce le potentiel de SIAS-MPA à l'étranger.

Après l'acquisition d'Orangina en 1984 et avec la réunion au sein du Groupe de ses activités France et International, un nouveau relais de croissance est escompté par le développement de la marque dans le monde. Déjà, Orangina est progressivement introduit aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans le Sud-Est asiatique. Sur le continent Nord-Américain, la création d'Orangina International, filiale à 100% d'Austin Nichols, permet d'accélérer le rayonnement de la marque. Des accords sont actuellement en cours avec des embouteilleurs locaux.



Autre atout pour le Groupe : la société Sopagly exporte plus de 60 % de sa production de jus et moûts de raisin. Sopagly est la première entreprise européenne de son secteur.

#### L'année 1985

Les filiales étrangères de SIAS-MPA ont nettement contribué au dynamisme commercial du Groupe à l'export. Elles réalisent un taux de croissance moyen de 16 % en 1985 sur les marchés des États-Unis, du Mexique et de l'Allemagne Fédérale.

Des volumes significatifs sont aussi atteints par la marque Orangina à l'étranger et ce, non seulement sur ses marchés traditionnels (Europe, Afrique) mais aussi sur des marchés nouveaux

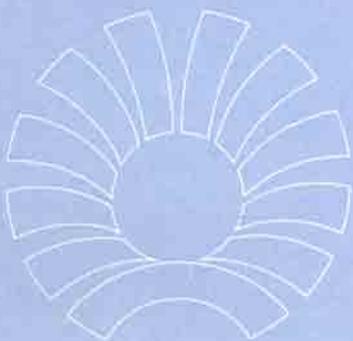
actuellement en test (Amérique du Nord, Grande-Bretagne, Singapour). Les résultats sont partout supérieurs aux objectifs. L'extension de la couverture géographique et le développement de nouveaux conditionnements (post-mix et bouteille plastique) constitueront à moyen terme de nouveaux relais de croissance.

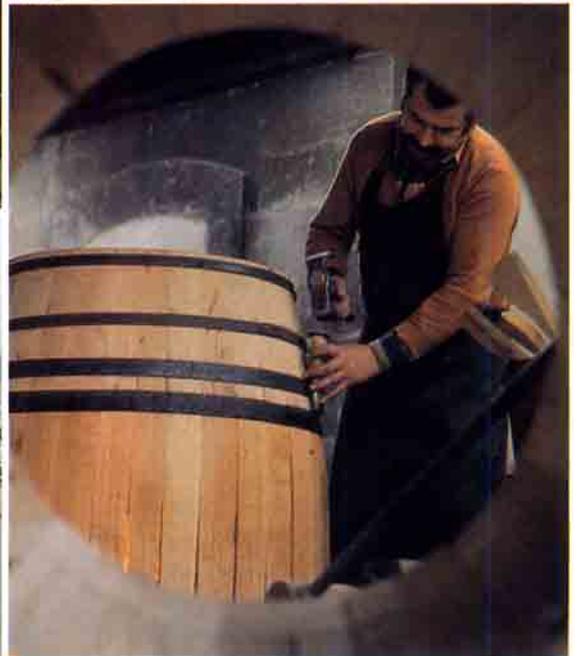
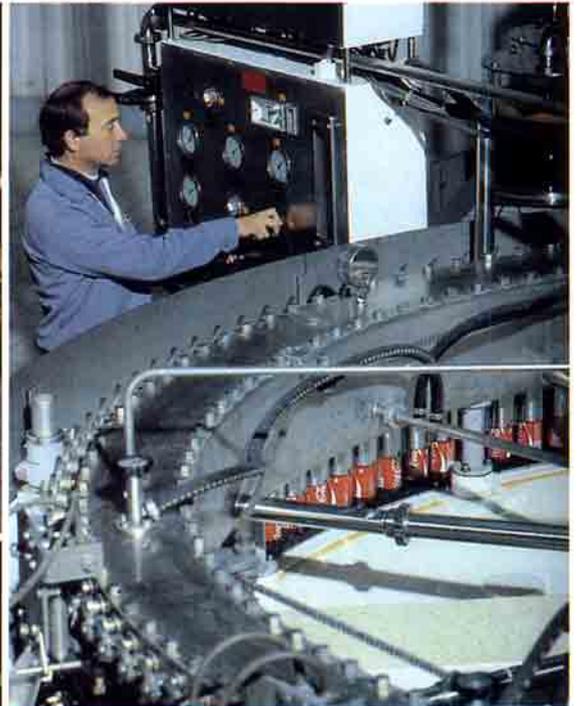
#### Perspectives 1986

Une nouvelle année de développement est attendue pour l'activité export de SIAS-MPA. Pour Orangina, un doublement des volumes est escompté en Amérique du Nord. Les tests réalisés en Asie du Sud-Est devront également se poursuivre pour favoriser dans l'avenir l'introduction progressive d'Orangina sur le marché chinois.

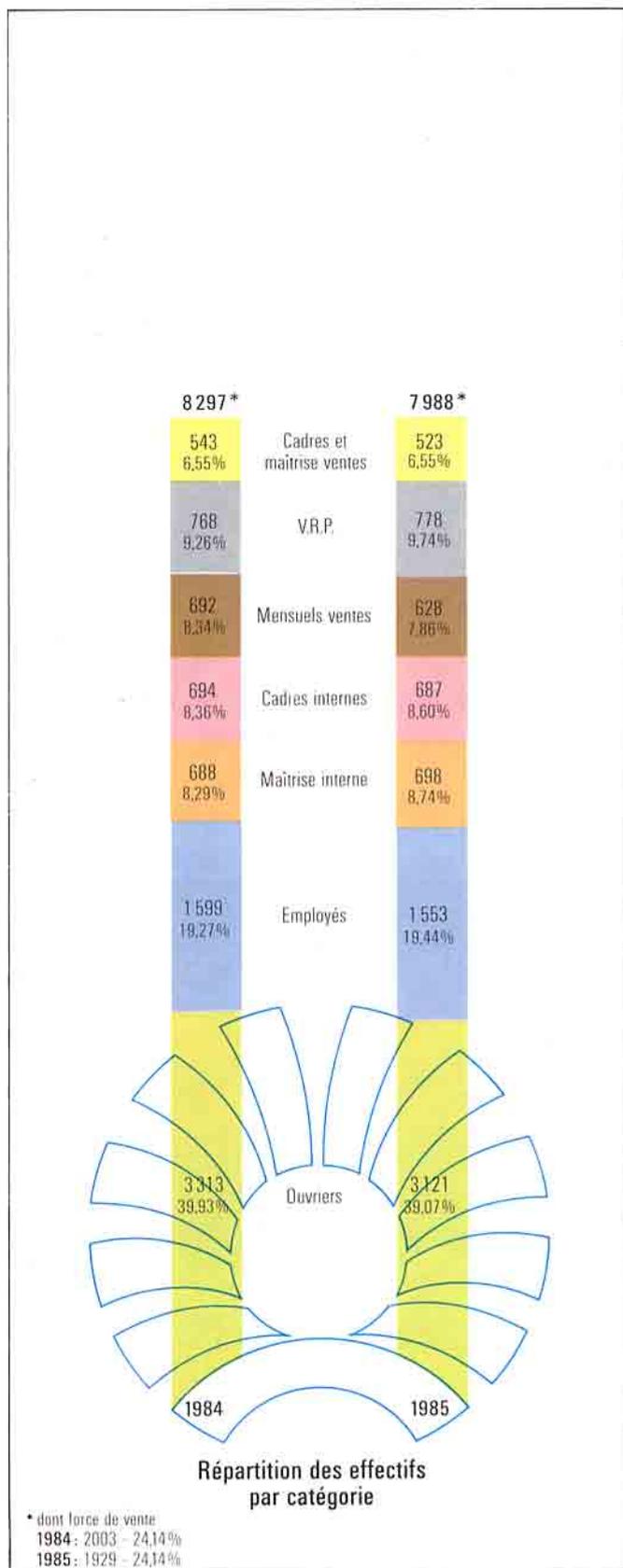
Le Groupe Pernod Ricard a créé un Centre de Recherche à la disposition de toutes ses filiales françaises et étrangères. Il comprend six laboratoires spécialisés dans l'agronomie, la microbiologie, la technologie, l'analyse physique et chimique, l'analyse sensorielle et de formulation, et la physiologie. C'est là que sont étudiés les nouveaux produits et les nouveaux conditionnements.

En 1979, le Groupe a créé le premier laboratoire de culture in-vitro de plantes aromatiques, permettant de relancer ou d'améliorer les cultures françaises de fenouil, de gentiane et de réglisse. Chaque année, Pernod Ricard consacre 1 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement.





# L'ANNÉE SOCIALE 1985



## Le Groupe Pernod Ricard

De nouvelles sociétés :

- SVF et ses filiales
- Ramazzotti
- Fruitam

sont entrées dans le Groupe en 1985. Les ressources humaines, au 31 décembre, atteignaient 10 618 collaborateurs, dont 1 669 à l'étranger.

## Le progrès social

Les sociétés ont poursuivi, en fonction de leurs possibilités spécifiques, les améliorations de leur statut social.

A titre d'exemple :

Ricard a signé avec son personnel un accord prévoyant l'amélioration de son régime de retraite, la date de départ en retraite ayant été avancée à 60 ans.

Pernod, Cusenier, CFP Orangina ont, dans le cadre d'accords d'entreprise sur la flexibilité, procédé à des allègements d'horaire.

CFP Orangina et JFA Pampryl ont facilité, par diverses mesures financières ou de formation professionnelle, le retour dans leur pays d'origine des travailleurs immigrés qui le souhaitent.

## Le bilan social consolidé

A la différence des exercices précédents où il prenait en compte les six sociétés les plus importantes et représentatives du Groupe, le bilan social a, à partir de l'exercice 1985, le même périmètre de consolidation que le bilan financier. Toutefois, la Société des Vins de France, dans laquelle le Groupe n'est majoritaire que depuis juillet 1985, n'a pu être intégrée cette année. Elle le sera dès 1986.

## Les effectifs

Ils se présentent en diminution de 3,7%. Cette diminution est principalement la conséquence de la restructuration effectuée chez JFA Pampryl (et tout particulièrement de la fermeture de son établissement de Vernon) et de la nouvelle organisation adoptée aux États-Unis pour la distribution des produits du Groupe.

Par comparaison au bilan consolidé antérieur, la part relative de la force de vente diminue de 28,2% à 24,1% et celle des ouvriers augmente de 36,3% à 39,1%. Ces variations s'expliquent par l'élargissement du périmètre de consolidation à des sociétés principalement de production ne disposant que d'une force de vente réduite.

## L'âge, l'ancienneté

L'âge moyen est de 39 ans et deux mois, en augmentation de 4 mois seulement.

Les restructurations qui touchent principalement du personnel en fin de carrière et les embauches qui concernent dans la majorité du personnel jeune, ont eu un effet modérateur sur l'augmentation de l'âge moyen.

En revanche, le pourcentage de personnes au-dessus de 60 ans a plus que doublé par rapport au chiffre présenté lorsque la consolidation ne comprenait que les six principales sociétés du Groupe.

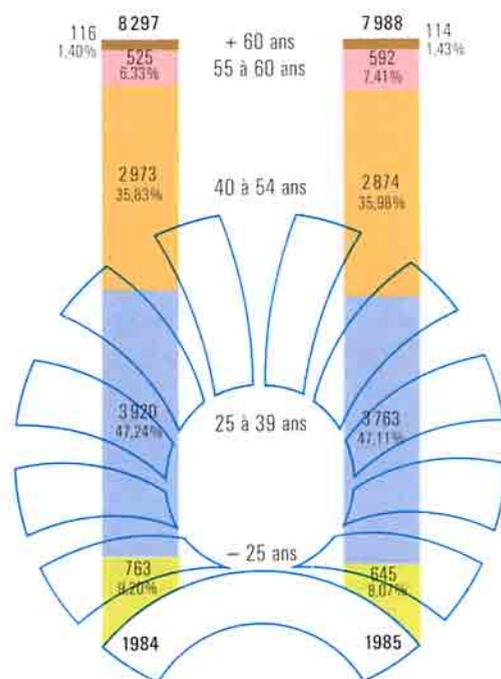
Cette importante variation provient du fait que les nouvelles sociétés comprises dans le périmètre de consolidation n'ont, en général, pas pris de mesure pour avancer l'âge du départ en retraite de leur personnel.

L'ancienneté moyenne de 10 ans et 11 mois est en augmentation de 3 mois.

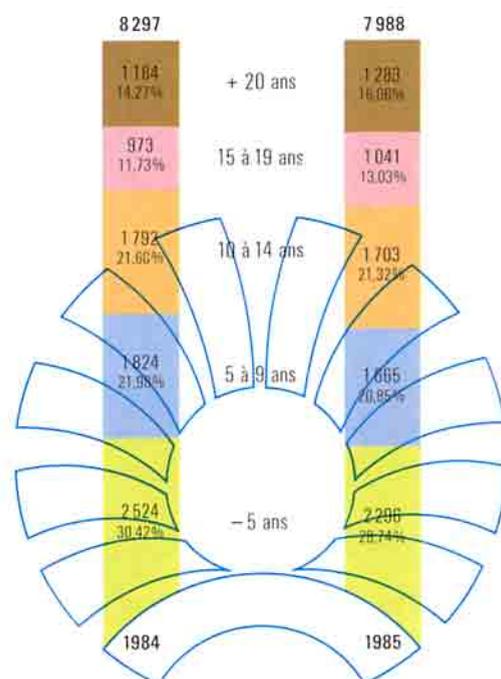
Les mêmes raisons que celles indiquées pour l'âge moyen ont influé sur l'évolution de l'ancienneté.

### Âge moyen et ancienneté moyenne par catégorie

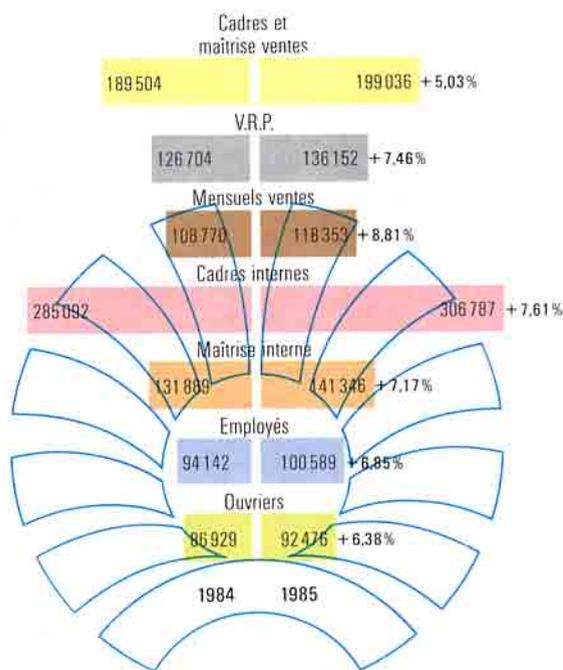
Catégorie	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	1984	1985	1984	1985
Ouvriers	38 ans 11 mois	38 ans 11 mois	10 ans 3 mois	10 ans 5 mois
Employés	36 ans 6 mois	37 ans 4 mois	10 ans 9 mois	11 ans 3 mois
Maîtrise interne	41 ans 1 mois	41 ans 4 mois	14 ans -	13 ans 11 mois
Cadres internes	4 ans 2 mois	44 ans 3 mois	14 ans 1 mois	14 ans 6 mois
Mensuels ventes	33 ans 4 mois	35 ans 3 mois	5 ans 1 mois	5 ans 5 mois
V.R.P.	38 ans 7 mois	38 ans 7 mois	9 ans 3 mois	9 ans 2 mois
Cadres et Maîtrise ventes	42 ans 3 mois	42 ans 2 mois	13 ans 6 mois	13 ans 10 mois
Moyenne	38 ans 10 mois	39 ans 2 mois	10 ans 8 mois	10 ans 11 mois



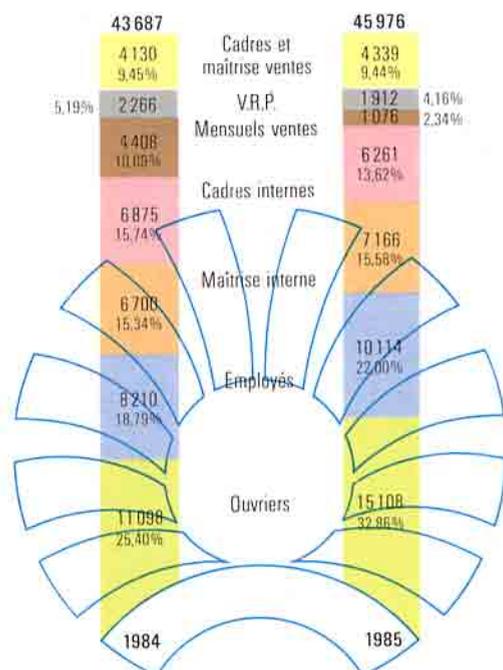
Ages



Anciennetés



Salaire annuel moyen



Répartition des heures de formation par catégorie

## La rémunération

La masse salariale s'est élevée à 1,070 milliard de francs, en augmentation de 3,6 %.

Il est nécessaire, pour apprécier ce chiffre, d'avoir à l'esprit la baisse des effectifs de 3,7 %.

Le tableau des salaires moyens indique que l'augmentation d'une année sur l'autre des salaires moyens varie de 5,03 % à 8,81 % selon les différentes catégories socio-professionnelles. Le premier pourcentage indiqué concerne les cadres et maîtrise de vente. Il a été fortement influencé par la réorganisation de notre filiale Austin Nichols qui a entraîné la suppression de cette catégorie de personnel dont les salaires sont nettement plus élevés que dans les autres pays.

## La formation

Les dépenses de formation sont en augmentation de 7,5 %.

Elles ont été, en 1985, plus concentrées que par le passé (diminution du nombre de bénéficiaires, augmentation du nombre d'heures et des dépenses par bénéficiaire).

Les dépenses de formation pour les mensuels de vente se présentent en nette diminution pour 1985. En 1984, elles reflétaient les efforts de rééquilibrage des réseaux commerciaux pour cette catégorie de personnel.

L'augmentation du nombre d'heures en faveur des ouvriers est en grande partie la conséquence des efforts de formation nécessaires pour la reconversion du personnel affecté par les fermetures d'établissements.

Le pourcentage des dépenses de formation par rapport à la masse salariale se présente en diminution par rapport à celui des six principales sociétés du Groupe. Sur ce point, il y a lieu de remarquer qu'à l'étranger, la formation n'est généralement pas à l'initiative et à la charge des sociétés.

Formation	1984		1985	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'heures de formation	43 687		45 976	
% du temps de travail		0,28		0,33
Nombre de bénéficiaires	1 286		1 346	
Nombre d'heures par bénéficiaire	33 h 58		34 h 10	
Bénéficiaires (en %)		15,50		16,85
Effectif total	8 297		7 988	
Budget formation	10 650 456		11 445 024	
% de la masse salariale		1,03		1,07

## Les conditions de travail

L'amélioration des conditions de travail reste une préoccupation majeure. Comme par le passé, elle concerne en priorité la sécurité, la lutte contre les pollutions de toutes natures et la poursuite de l'automatisation et de la mécanisation des tâches pénibles.

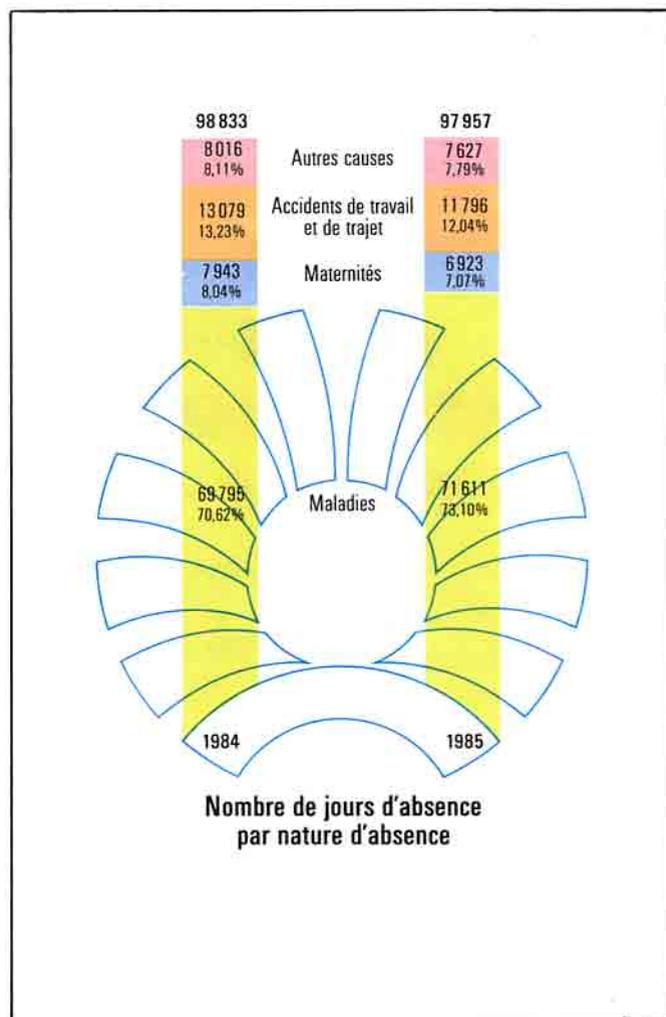
## L'absentéisme

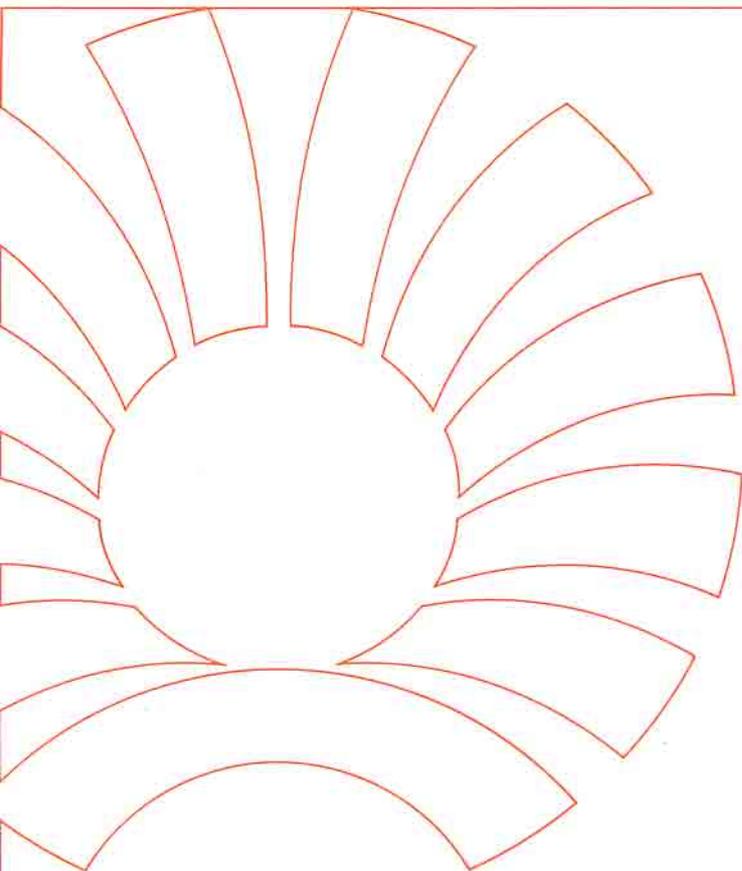
Le nombre de jours d'absence, toutes causes confondues, étant en diminution moindre que le nombre de jours de travail, le taux d'absentéisme progresse de 4,55 à 4,64 %. Il y a lieu de remarquer que seul le nombre de jours d'absence dû à la maladie est en progression.

Le nombre d'accidents du travail est en nette diminution. En revanche, le taux de gravité marque une légère tendance à l'augmentation.

## Accidents du travail

	1984	1985
Taux de fréquence ( $\frac{\text{Nombre d'accidents}}{\text{Million d'heures de travail}}$ )	40,49	40,22
Nombre d'accidents	626	563
Taux de gravité ( $\frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{Mille heures de travail}}$ )	0,82	0,84
Nombre de jours d'arrêt	12 693	11 796





# RAPPORT ANNUEL

Assemblée  
Générale Ordinaire  
du 13 juin 1986

Exercice 1985

## Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration	43
Les grands secteurs d'activité	48
Bilan Pernod Ricard	50
Compte de résultat Pernod Ricard	52
Annexe	54
Tableaux légaux	62
Rapports des Commissaires aux Comptes	64
Comptes consolidés	67
Résolutions	76

Président Honoraire  
**Monsieur Paul Ricard**

### **Conseil d'administration**

Président du Conseil  
**Monsieur Patrick Ricard**

Administrateurs  
**Monsieur Louis Bergamaschi**  
**Monsieur Bernard Cambournac**  
**Monsieur Jacques Chatin**  
**Madame Danièle Ricard**  
**Monsieur Claude Foussier**  
**Monsieur François Gérard**  
**Madame Françoise Hémard**  
**Monsieur François Laporte Bisquit**  
**Monsieur Louis Thiers**  
**Monsieur Arthur Veil Picard**

Société Paul Ricard  
Représentant permanent :  
**Madame Béatrice Baudinet**

### **Direction Générale**

Président-Directeur Général  
**Monsieur Patrick Ricard**

Directeur Général  
**Monsieur Thierry Jacquillat**

### **Commissaires aux Comptes**

**Monsieur Jean Delquié**  
**Société d'Expertise Comptable**  
**A. et L. Genot**

Commissaire Suppléant  
**Société d'Études Économiques**  
**et d'Expertise Comptable**



# RAPPORT DE GESTION

Le Groupe Pernod Ricard a retrouvé en 1985 une croissance significative de ses résultats : résultat courant de 916,1 millions de francs, en hausse de 11,5 %, le résultat net consolidé s'élevant à 451,6 millions de francs, en augmentation de 11,2 %, la part du Groupe évoluant de 7,2 % pour s'établir à 424,8 millions de francs.

Ces excellents résultats ont été atteints grâce aux très bonnes performances commerciales réalisées en France, tant par les spiritueux que par les boissons sans alcool, et sans négliger les investissements nécessaires pour renforcer la présence du Groupe sur les marchés étrangers, par l'intermédiaire de ses marques de spiritueux et d'Orangina.

En 1985, Pernod Ricard a porté de 95 % à 100 % sa participation dans Austin Nichols Inc., tandis que sa part dans le capital de la Société des Vins de France passait de 45 % à 90 %. De son côté, la Compagnie Française des Produits Orangina a porté ses participations dans Fruitdam de 35 % à 70 % et Rhodanienne des Boissons de 82 % à 91 %, grâce à une augmentation de capital souscrite par Pernod Ricard. La Société d'Exportation de Grandes Marques prenait le contrôle de la Société Italienne Ramazzotti (100 %) et de la Société espagnole AV.SA (90 %), tandis que Austin Nichols entrait pour 30 % dans le capital de Heublein do Brazil et pour 15 % dans Heublein Japan.

A l'inverse, Pernod Ricard cédait ses participations dans les Sociétés Astra Plastique et Effi International.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Groupe Pernod Ricard pour les efforts importants qu'il a entrepris et qui ont permis le retour à la croissance des résultats.

## Pernod Ricard Société

Pernod Ricard, Société-Mère du Groupe, a pour rôle essentiel d'assurer des missions d'intérêt général dans les domaines de la stratégie, du contrôle financier des filiales, de la croissance externe, du marketing-développement, de la recherche, des relations humaines, et de la communication. Pernod Ricard exerce en outre, depuis 1984, une activité directement opérationnelle avec Brut de Pomme et le financement de l'effort publicitaire de lancement de ce produit. Ses ressources sont donc constituées :

- des dividendes reçus des filiales,
- des redevances ou des marges sur cession de concentré perçues au titre des marques qui lui appartient,
- des prestations de services,
- des revenus financiers issus des placements effectués avec les excédents de trésorerie générés par le Groupe.

Le total de ces produits s'est élevé à F 502 594 719 en 1985, en progression de 7,6 %.

En plus des dividendes reçus des filiales et des intérêts financiers sur les placements de trésorerie, les produits financiers incluent des reprises de provision pour pertes de change pour un montant total de F 29 612 583, provenant pour l'essentiel de l'impact favorable de la dépréciation du dollar sur le solde de nos dettes à moyen terme en dollars.

Les produits exceptionnels résultent principalement des cessions d'actifs immobilisés pour 9,3 millions de francs, et la reprise d'une provision pour risque fiscal pour 3,7 millions de francs.

Les charges d'exploitation augmentent de 28,7 %, pour s'établir à F 166 823 507. Les pertes subies par JFA-Pampryl en 1985 nous ont contraints à passer une nouvelle provision dont l'excédent sur la valeur nette des titres a été constaté en dotation aux provisions d'exploitation pour un montant de 37,4 millions de francs. Abstraction faite de cet élément, les charges d'exploitation seraient restées stables en 1985.

Les charges financières qui s'élèvent à F 121 889 463 en 1985 (- 17,2 %), incluent un complément de provision pour dépréciation des titres JFA-Pampryl d'un montant de 24,5 millions de francs. Outre les pertes de changes constatées sur les remboursements de nos emprunts en devises, les autres charges financières comprennent des achats d'obligations effectués dans le cadre de la gestion de nos excédents.

Enfin, les charges exceptionnelles représentent la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 2,5 millions de francs, les dotations aux amortissements exceptionnels à caractère fiscal, sur les titres de participation dans des sociétés d'innovation pour un montant de 1,4 million de francs, et des éléments exceptionnels liés à des tests de lancement de nos produits sur certains marchés étrangers pour 3,7 millions de francs.

Après paiement de l'impôt sur les sociétés pour un montant proche de celui de l'exercice précédent, le bénéfice net de l'exercice s'établit à F 192 687 434,29, contre F 171 528 893,54, en progression de 12,3 %.

## Groupe Pernod Ricard

### Résultats commerciaux en France

En France, la consommation de **spiritueux** a connu en 1985 un redressement significatif qui a profité à tous les segments du marché, et plus particulièrement à celui des produits importés, à l'exception des apéritifs à base de vin et des rhums. Cette tendance favorable, perceptible dès le début de l'exercice, s'est accentuée en fin d'année. Elle trouve son origine dans la résorption partielle des effets néfastes de l'instauration de la cotisation Sécurité Sociale.

Dans ce contexte, nos expéditions de spiritueux, tous produits confondus, ont progressé de 5 %. Nos volumes d'anisés, et notamment Ricard et Pastis 51, ont progressé à un rythme proche de celui du marché, malgré l'abandon de la commercialisation de Pernod Light.

Après une année de mise en place du produit sur les lieux de vente, Gold Ambassadeur a connu une baisse de ses expéditions. Ceci explique en partie les performances médiocres de nos apéritifs à base de vin, sur un marché qui continue de régresser. Par contre, nos ventes de portos et de vins doux naturels ont poursuivi leur progression.

La croissance du marché des whiskies, gins et vodkas s'est encore renforcée en 1985. Sur ce segment très dynamique, le Groupe Pernod Ricard a nettement amélioré ses positions avec des volumes en hausse de plus de 18 %. Cette performance a été obtenue sur les marques Clan Campbell, White Heather et Gilbey.

Les cognacs et armagnacs ont réalisé des performances remarquables, grâce notamment à Bisquit, qui a progressé de 17,7 % sur un marché lui-même en hausse marquant une rupture avec la tendance des dernières années.

Il en a été de même pour les liqueurs (Batida de Côco, Crème de Cassis, Cusenier), dont les volumes commercialisés ont progressé de 23,2 %.

Sur le marché des **boissons sans alcool**, l'année 1985 a été marquée durant la saison estivale par des conditions climatiques contrastées, satisfaisantes au sud de la Loire, médiocres dans les autres régions. Dans cet environnement, les ventes de nos produits leaders se sont accrues de près de 10 % : Coca-Cola, sur un marché où les marques de distributeurs prennent une place de plus en plus importante, et Orangina, dont le lancement d'un

conditionnement d'1,5 litre en plastique a permis de redynamiser les ventes. Brut de Pomme, produit que nous avons lancé en 1984, ainsi que Sprite, dernier produit commercialisé par SPBG, ont progressé à des taux supérieurs.

Pacific a encore renforcé sa position de leader des boissons anisées sans alcool et sans sucre, avec une progression des expéditions de 15,7 %, et représente désormais plus de la moitié de son marché.

Le lancement par Cusenier d'un sirop dans un conditionnement plastique a permis une hausse des volumes sur ce produit de près de 10 %.

Les volumes de Banga et de Pampryl s'inscrivent en forte baisse en 1985, en raison de la pression de la concurrence que la Société JFA-Pampryl n'a pas voulu suivre pour ne pas compromettre les efforts de restructuration actuellement en cours.

Nos filiales cidricoles CDR et Raison ont connu une légère progression de leurs ventes, sur un marché globalement stable. Après une année 1984 moyenne, les volumes commercialisés par Sopagly se sont encore développés, avec une progression de 25,2 %, ce qui n'a pas été le cas pour SIAS-MPA dont les expéditions ont légèrement régressé.

### Résultats commerciaux à l'étranger

La consommation des **spiritueux** est restée morose, à l'exception de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Les difficultés rencontrées par les Compagnies de transports maritimes ont entraîné une baisse du marché des avitailleurs. Dans ce contexte, Ricard et Bisquit ont régressé. Tous produits confondus, les volumes commercialisés par la SEGM ont progressé de 15,2 %, cette performance prenant en compte l'apport de Ramazzotti.

Aux Etats-Unis, le fait majeur de l'année 1985 a été l'augmentation importante des taxes sur les alcools en octobre qui, liée au déstockage chez les anciens distributeurs d'Austin Nichols, consécutif aux accords conclus avec Heublein, a entraîné une baisse de nos expéditions de Wild Turkey, alors que les ventes aux consommateurs régressaient légèrement.

Dans le domaine des **produits et boissons sans alcool**, les ventes de Sopagly ont fortement baissé en 1985, mais les filiales de SIAS-MPA en Allemagne, au Mexique et aux Etats-Unis ont poursuivi leur croissance, ainsi que les exportations effectuées par cette société à partir de la France.

Comme nous vous le signalions l'an dernier, le Groupe a entrepris de tester Orangina en Amérique du Nord, en Europe et en Extrême-Orient. Les performances réalisées en 1985, ont répondu à nos attentes, et l'accueil du produit par les consommateurs nous paraît encourageant.

## Résultats financiers

En 1985, le périmètre de consolidation du Groupe s'est significativement modifié, avec la prise de participation majoritaire de Pernod Ricard dans la Société des Vins de France à compter du 1<sup>er</sup> juillet, de la Compagnie Française des Produits Orangina dans Fruitam à partir du 1<sup>er</sup> janvier, et de l'acquisition par la SEGM de la Société Italienne Ramazzotti au second semestre. De même, la concrétisation des accords conclus avec Heublein nous a permis de prendre une participation de 30 %, par l'intermédiaire de Austin Nichols, dans Heublein do Brazil, première société de spiritueux au Brésil. Parallèlement, la Société Heublein entrait pour 30 % dans le capital d'une nouvelle filiale d'Austin Nichols, Boulevard Distillers and Importers, créée par l'apport des actifs industriels d'Austin Nichols liés à l'exploitation de la marque de bourbon Wild Turkey, qui reste la propriété de cette dernière société.

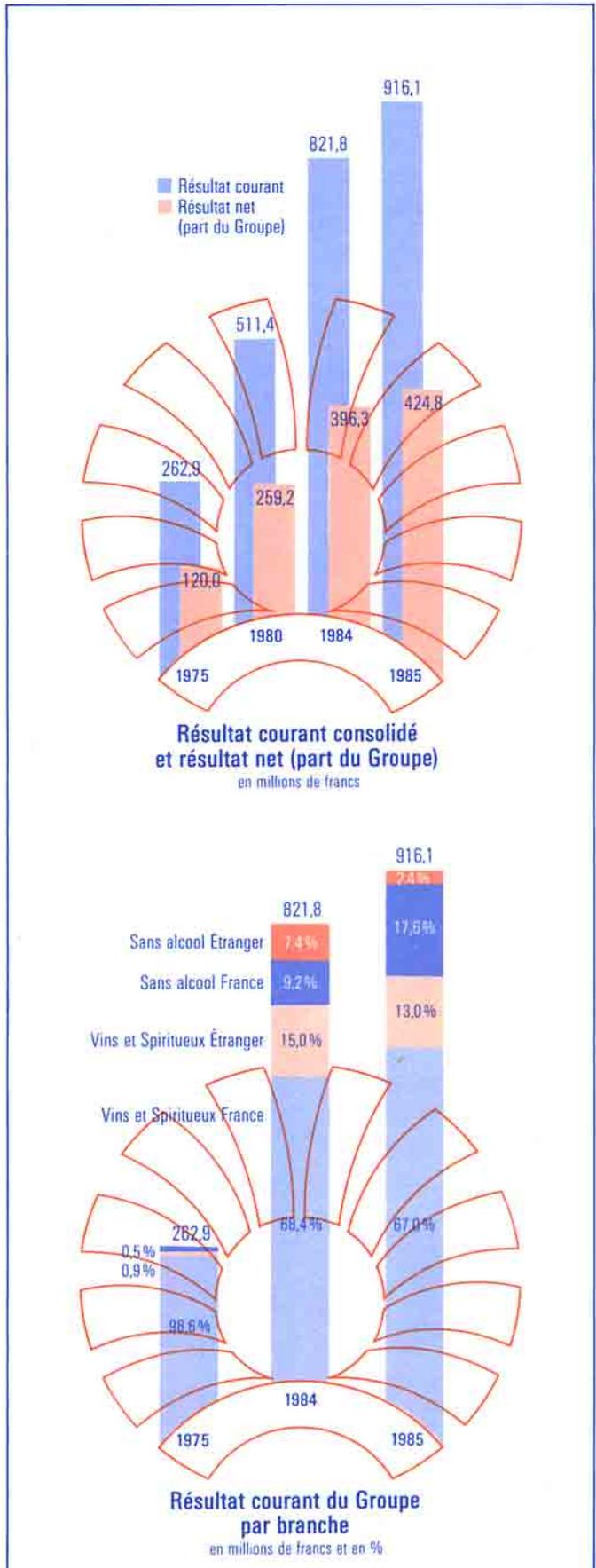
Le chiffre d'affaires hors taxes vient de dépasser la barre des 10 milliards de francs, pour s'établir à 10,4 milliards de francs, en progression de 24,7 %, alors que le chiffre d'affaires hors droits et taxes évoluait de près de 29 %, pour atteindre 8,5 milliards de francs, contre 6,6 milliards de francs en 1984.

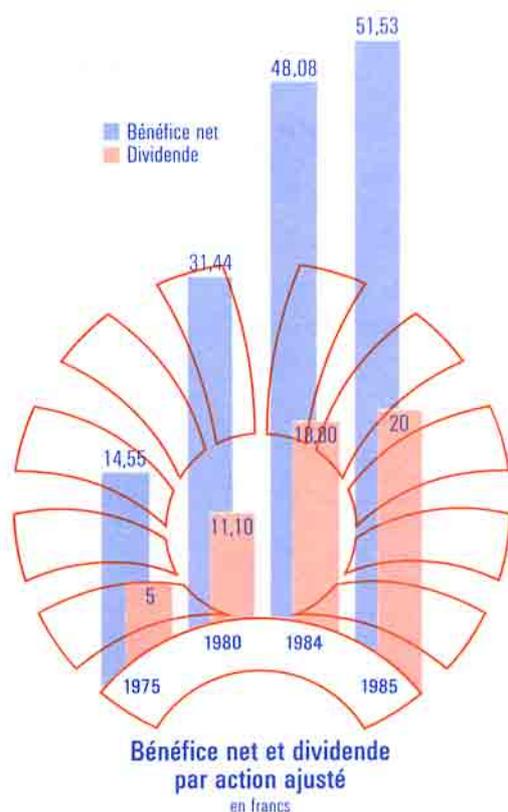
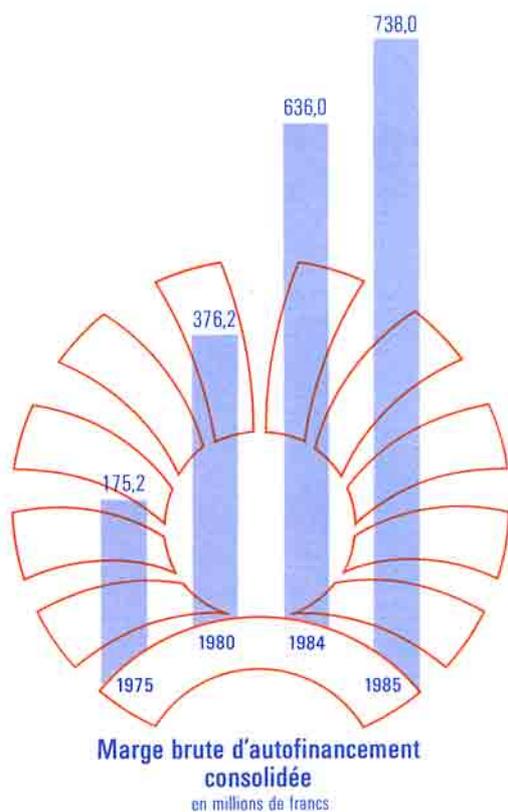
La marge brute représente en 1985, 58,4 % du chiffre d'affaires hors droits et taxes, contre 60,7 % l'année précédente. Cette évolution résulte de la consolidation de la Société des Vins de France, dont les taux de marge brute sont inférieurs à ceux qui sont dégagés sur les spiritueux. A structure comparable, le taux de marge brute serait resté stable.

Les charges externes incluent l'ensemble des prestations et travaux assurés par des tiers. Outre l'impact des sociétés nouvellement consolidées, la variation de ce poste de charges reflète les efforts publicitaires supplémentaires consacrés par le Groupe sur Orangina à l'international, sur Clan Campbell et Ricard en France, et sur Coca-Cola, marque pour laquelle la SBPG a participé à 25 % aux dépenses médias exposées par la société concédante.

Hors effet du changement de périmètre d'intégration globale, les frais de personnel ont augmenté de 6,4 % en 1985. Cette évolution, légèrement supérieure à l'inflation, a plusieurs origines : augmentation des volumes qui a entraîné un accroissement des commissions sur ventes, et des effectifs chez Ramsey et DSF, filiales de SIAS-MPA.

Les frais financiers du Groupe s'élèvent en 1985 à 97,2 millions de francs contre 23,7 millions de francs en 1984. L'intégration des nouvelles sociétés et, dans une moindre mesure, le financement de leurs acquisitions, expliquent l'augmentation importante de ces frais en 1985, dont le poids dans l'exploitation reste





cependant très modéré, avec 0,8 % du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

Le résultat courant s'établit à 916,1 millions de francs contre 821,8 millions de francs en 1984, en progression de 11,5 %. Le résultat net s'élève à 451,6 millions de francs, en évolution de 11,2 %, et la part du Groupe à 424,8 millions de francs, en hausse de 7,2 %. La marge brute d'autofinancement est de 738 millions de francs, en augmentation de 16 %.

Nous avons joint, en annexe de ce rapport, les comptes d'exploitation par secteur d'activité. Le résultat courant des vins et spiritueux en France progresse de 9,3 %, à un rythme cependant inférieur à celui du chiffre d'affaires, du fait de l'intégration de la Société des Vins de France. Le résultat des boissons et produits sans alcool a plus que doublé en 1985, grâce à la forte progression des ventes et à l'apport de Fruitam. A l'inverse, le résultat courant du secteur des vins et spiritueux à l'étranger a baissé de 3,3 %, en raison des éléments évoqués précédemment, tandis que les efforts de lancement d'Orangina sur les marchés étrangers ont pesé sur la contribution du secteur des produits et boissons sans alcool à l'étranger.

Les investissements industriels de l'exercice se sont élevés à 807,4 millions de francs. En dehors des investissements de remplacement et de l'effet de l'intégration de nouvelles Sociétés, dont SVF qui pèse pour 350 millions de francs, le fait significatif est la construction de deux nouvelles usines, par SPBG à Grigny et par SIAS-MPA à Forth-Worth (USA).

### Relations humaines

L'évolution du Groupe n'a pas permis d'incorporer cette année toutes les sociétés du Groupe dans le Bilan Social. Le Groupe compte désormais 10 618 collaborateurs. Conformément aux objectifs gouvernementaux, la masse salariale, telle que définie dans le bilan social, n'a augmenté que de 3,6 %.

Les efforts entrepris en 1985 dans le domaine des relations humaines ont porté sur l'amélioration des régimes de retraite et sur la flexibilité du temps de travail, par l'intermédiaire d'accords d'entreprise.

### Perspectives d'avenir

Après une année 1985 très satisfaisante par ses performances commerciales en France et à l'étranger, nous prévoyons pour 1986 un renforcement de nos positions.

En France, nos volumes de spiritueux pourraient continuer leur progression à un rythme cependant inférieur à celui constaté en 1985, qui comprenait le rattrapage des effets négatifs de la cotisation Sécurité Sociale.

Nos principales boissons sans alcool, Coca-Cola, Orangina, Brut de Pomme, devraient connaître encore une augmentation des volumes commercialisés. L'achèvement du plan de restructuration entrepris par JFA-Pampryl permet d'entrevoir un retour à l'équilibre en 1986.

A l'étranger, les accords conclus avec Heublein et l'acquisition de Ramazzotti vont renforcer la présence des produits du Groupe dans les principaux pays de la CEE et sur le continent américain. Sur ce dernier marché, la baisse des prix du pétrole risque d'avoir des effets défavorables sur la consommation dans certains Etats. Dans le secteur des produits et boissons sans alcool, SIAS-MPA et ses filiales continueront à développer leurs volumes au Mexique, en Europe et aux Etats-Unis, tandis que le Groupe poursuivra ses efforts sur Orangina.

L'ensemble de ces éléments devrait assurer une bonne évolution du résultat du Groupe Pernod Ricard.

### Affectation des résultats

Les comptes de l'exercice 1985 et les commentaires sont annexés au présent rapport. Nous les soumettons à votre approbation.

Nous vous proposons de fixer à F 20,00 le montant du dividende.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	F 192 687 434,29
Report à nouveau	F 78 953 239,85
<b>Montant distribuable</b>	<b>F 271 640 674,14</b>
● à la réserve légale	F 3 148 993,40
● aux actionnaires à titre de premier dividende, une somme égale à 6 % du capital social, soit	F 39 568 708,80
● à la réserve spéciale des plus-values à long terme	F 12 809 364,71
● aux actionnaires à titre de super-dividende, la somme de	F 125 300 911,20
● le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	F 90 812 696,03
<b>Montant réparti</b>	<b>F 271 640 674,14</b>

Si vous approuvez ce projet d'affectation, le dividende global rapporté à une action sera de

● Dividende distribué	F 20,00
● Impôt déjà payé au Trésor	F 10,00

Nous vous demandons de fixer au 18 juin 1986 la date de mise en paiement, sous déduction de l'acompte de F 9,50 versé le 8 janvier 1986.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons que pour les trois exercices précédents, le montant du revenu global s'est établi comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1983	8 243 481	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1984	8 243 481	F 18,80	F 9,40	F 28,20

### Administration

Le mandat de deux de vos Administrateurs, M. Patrick Ricard et M. Louis Thiers, arrivant à échéance avec la présente Assemblée, nous vous proposons leur réélection pour une durée de six années.

Nous vous proposons aussi la nomination, en qualité de troisième Commissaire aux Comptes titulaire, du Cabinet Robert Mazars, qui intervient déjà en 1985 comme réviseur des comptes consolidés, pour une durée de six années, ainsi que le renouvellement de la Société d'Etudes Economiques et d'Expertise Comptable (S.E.E.C.) et la nomination de M. José Murette, comme Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six années.

Nous vous informons que la Société Paul Ricard détient 10,1 % du capital de votre Société, et que les actions de Pernod Ricard détenues par ses filiales ou sous-filiales représentent 10 % du capital.

# LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

## Vins et spiritueux France

Volumes commercialisés (en millions de bouteilles) 285

Effectifs 6 379

### 34 centres de production en France

#### Marques principales :

- Ricard, Pastis 51, Pernod, Alizé,
- Suze,
- Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Américano 505, Vabé, Bartissol,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour, Cutty Sark, House of Lords,
- Wild Turkey, Old Crow,
- Vodkas Stolichnaya et Karinskaya,
- Calvados Busnel et Lancelot,
- Cognac Bisquit et Armagnac de Montesquiou,
- Portos Cintra, Warre et Feist,
- Rhums Vana et Naura,
- Liqueurs et eaux-de-vie blanches La Duchesse et Cusenier,
- Gins Gilbey's, Epsom,
- Café de Paris,
- Champagnes Besserat de Bellefon, Morlant et Salon,
- Batida de Coco,
- Vieux Papes, La Villageoise, Le Bien Venu, Carré de Vigne.

#### Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

Ricard et sa filiale : Galibert et Varon

Pernod et ses filiales :

- SPA
- Distilleries Laurent
- GMC

Cusenier

Cidreries Distilleries Réunies

Besserat de Bellefon

Société des Vins de France

## Vins et spiritueux en France

(en millions de francs)	1985	1984	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>5 353</b>	<b>4 099</b>	<b>+ 30,6</b>
Droits et taxes	(1 486)	(1 331)	+ 11,6
<b>Chiffre d'affaires HDT</b>	<b>3 867</b>	<b>2 768</b>	<b>+ 39,7</b>
Achats consommés	(1 223)	( 709)	+ 72,5
<b>Marge brute</b>	<b>2 644</b>	<b>2 059</b>	<b>+ 28,4</b>
Frais de personnel	( 997)	( 739)	+ 34,9
Autres charges et produits	( 922)	( 672)	+ 37,2
Dotation aux amortissements	( 111)	( 86)	+ 29,1
<b>Résultat courant</b>	<b>614</b>	<b>562</b>	<b>+ 9,3</b>

## Vins et spiritueux export et étranger

Volumes commercialisés (en millions de bouteilles) 76

Effectifs 1 130

### 9 centres de production et d'embouteillage :

- Lawrenceburg Kentucky (U.S.A.),
- Aberlour, Edradour, West-Byrehill (Royaume-Uni),
- Barcelone (Espagne),
- Genève (Suisse),
- Buenos Aires (Argentine),
- Milan (Italie).

#### Marques principales :

- Pernod, Ricard, Pastis 51,
- Dubonnet,
- Wild Turkey,
- Bisquit,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour,
- King's Ransom, House of Lords,
- Glenforres,
- Amaro Ramazzotti, Fior di Vite.

#### Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SEGM et ses filiales :

- Parkington (Grande-Bretagne),
- Perisem (Suisse),
- Pracsá (Espagne),
- Ramazzotti (Italie).

Austin Nichols et sa filiale : Boulevard Distillers

Campbell

Cusenier

Besserat de Bellefon

Galibert et Varon

SPA

Cidreries Distilleries Réunies

Société des Vins de France

## Vins et spiritueux à l'export et à l'étranger

(en millions de francs)	1985	1984	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>1 766</b>	<b>1 687</b>	<b>+ 4,7</b>
Droits et taxes	( 365)	( 370)	- 1,4
<b>Chiffre d'affaires HDT</b>	<b>1 401</b>	<b>1 317</b>	<b>+ 6,4</b>
Achats consommés	( 610)	( 547)	+ 11,5
<b>Marge brute</b>	<b>791</b>	<b>770</b>	<b>+ 2,7</b>
Frais de personnel	( 240)	( 199)	+ 20,6
Autres charges et produits	( 398)	( 419)	- 5,0
Dotation aux amortissements	( 34)	( 29)	+ 17,2
<b>Résultat courant</b>	<b>119</b>	<b>123</b>	<b>- 3,3</b>

## Boissons et produits sans alcool France

Volumes commercialisés  
(boissons sans alcool en millions de litres) **544**

Effectifs **2 333**

26 centres de production en France

Marques principales :

- Banga,
- Pampryl, Fruitam,
- Coca-Cola\*,
- Fanta\*,
- Sprite\*,
- Finley\*,
- Sirops Cusenier,
- Pam Pam,
- Cidres Joyeux Normand, La Cidraie et Cidre-Quart, Doma, Raison,
- Pacific,
- Orangina, Lemon Tonic, Oscar,
- Brut de Pomme.

\* Concession

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SPBG et ses filiales :

- SRBG,
- SVBG.

JFA Pampryl

SIAS-MPA

Cidreries Distilleries Réunies

Cusenier

Sopagly

Ricard

Raison

CFPO et ses filiales : RDB, Denni et Fruitam

## Boissons et produits sans alcool en France

(en millions de francs)	1985	1984	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>2 537</b>	<b>2 011</b>	<b>+ 26,2</b>
Droits et taxes	( 16)	( 12)	+ 33,3
<b>Chiffre d'affaires HDT</b>	<b>2 521</b>	<b>1 999</b>	<b>+ 26,1</b>
Achats consommés	(1 279)	(1 068)	+ 19,8
<b>Marge brute</b>	<b>1 242</b>	<b>931</b>	<b>+ 33,4</b>
Frais de personnel	( 424)	( 344)	+ 23,3
Autres charges et produits	( 530)	( 411)	+ 29,0
Dotation aux amortissements	( 127)	( 100)	+ 27,0
<b>Résultat courant</b>	<b>161</b>	<b>76</b>	<b>+ 111,8</b>

## Boissons et produits sans alcool étranger

Volumes commercialisés  
(boissons sans alcool en millions de litres) **74**

Effectifs **342**

6 centres de production à l'étranger :

- Allemagne : Constance,
- États-Unis : Santa Maria (Californie),  
Cleveland (Ohio),  
Winter Haven (Floride),  
Fort Worth (Texas),
- Mexique : Zamora.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SIAS-MPA et ses filiales :

- DSF (RFA),
- Ramsey (États-Unis).

Sopagly

SPBG et ses filiales :

- SRBG,
- SVBG.

JFA Pampryl

Cidreries Distilleries Réunies

CFPO et ses filiales : RDB et Denni

Orangina International

Cusenier

## Boissons et produits sans alcool à l'étranger

(en millions de francs)	1985	1984	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>727</b>	<b>588</b>	<b>+ 23,6</b>
Droits et taxes	-	-	-
<b>Chiffre d'affaires HDT</b>	<b>727</b>	<b>588</b>	<b>+ 23,6</b>
Achats consommés	(427)	(330)	+ 29,4
<b>Marge brute</b>	<b>300</b>	<b>258</b>	<b>+ 16,3</b>
Frais de personnel	(100)	( 81)	+ 23,5
Autres charges et produits	(154)	( 97)	+ 58,8
Dotation aux amortissements	( 24)	( 19)	+ 26,3
<b>Résultat courant</b>	<b>22</b>	<b>61</b>	<b>- 63,9</b>

# BILAN PERNOD RICARD

31.12.1984		31.12.1985		
Net	Actif	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net
189 035 430,02	<b>Immobilisations incorporelles</b>	195 219 500,42	6 014 672,53	189 204 827,89
189 035 430,02	Licences, marques, fonds commercial	195 219 500,42	6 014 672,53	189 204 827,89
<b>42 264 700,14</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>57 069 521,19</b>	<b>14 393 579,01</b>	<b>42 675 942,18</b>
13 535 066,16	Terrains	13 460 474,76		13 460 474,76
25 070 557,58	Constructions	33 006 580,92	8 661 772,92	24 344 808,00
46 343,50	Matériel et outillage	415 918,08	317 120,75	98 797,33
3 612 732,90	Autres	10 186 547,43	5 414 685,34	4 771 862,09
<b>2 267 904 234,74</b>	<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 651 288 821,32</b>	<b>124 861 445,50</b>	<b>2 526 427 375,82</b>
2 042 860 527,90	Participations	2 385 998 251,76	124 861 445,50	2 261 136 806,26
192 496 864,54	Créances rattachées à des participations	237 068 126,83		237 068 126,83
17 111 928,47	Prêts	13 847 285,67		13 847 285,67
15 434 913,83	Autres	14 375 157,06		14 375 157,06
<b>2 499 204 364,90</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 903 577 842,93</b>	<b>145 269 697,04</b>	<b>2 758 308 145,89</b>
410 008,57	Avances et acomptes versés sur commandes	462 180,64		462 180,64
61 859 137,41	Créances d'exploitation	64 518 022,29		64 518 022,29
58 098 828,69	Créances clients et comptes rattachés	60 764 323,86		60 764 323,86
3 760 308,72	Autres	3 753 698,43		3 753 698,43
16 162 668,65	Créances diverses	85 425 919,30	37 470 082,50	47 955 836,80
51 256 558,46	Valeurs mobilières de placement	166 591 004,96		166 591 004,96
168 521 548,30	Disponibilités	34 067 767,97		34 067 767,97
298 209 921,39	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>351 064 895,16</b>	<b>37 470 082,50</b>	<b>313 594 812,66</b>
226 577,27	Charges constatées d'avance	470 256,20		470 256,20
67 110 340,96	Ecart de conversion - Actif	37 508 181,86		37 508 181,86
67 336 918,23	<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>37 978 438,06</b>		<b>37 978 438,06</b>
2 864 751 204,52	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 292 621 176,15</b>	<b>182 739 779,54</b>	<b>3 109 881 396,61</b>

## Commentaires sur le bilan

### Capitaux propres

(en milliers de francs)

Montant au 31.12.1984 avant résultat	1 913 901
Affectation du résultat 1984 - Décision de l'A.G.O. du 7 juin 1985 :	16 552
- Réserve légale	8 577
- Réserve de plus-value à long terme	14 413
- Report à nouveau	(6 438)
Montant des provisions réglementées	1 275
<b>Capitaux propres au 31.12.1985 après affectation du résultat 1984</b>	<b>1 931 728</b>
Résultat 1985 à affecter	192 687
<b>Total au 31.12.1985 avant affectation</b>	<b>2 124 415</b>

31.12.1984	<b>Passif</b>	31.12.1985
659 478 480,00	<b>Capital</b>	659 478 480,00
604 254 343,01	Primes d'émission, de fusion, d'apport	604 254 343,01
215 161 625,20	Écarts de réévaluation	215 161 625,20
256 296 780,15	<b>Réserves</b>	279 286 209,80
54 222 409,92	Réserve légale	62 798 854,60
143 053 970,07	Réserves réglementées	157 466 955,04
59 020 400,16	Autres	59 020 400,16
85 391 218,76	Report à nouveau	78 953 239,85
171 528 893,54	Résultat de l'exercice	192 687 434,29
93 319 320,49	Provisions réglementées	94 594 322,63
<b>2 085 430 661,15</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 124 415 654,78</b>
84 886 043,03	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	50 925 154,84
174 532 064,46	<b>Dettes financières</b>	111 252 626,16
174 532 064,46	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 252 626,16
28 410 045,53	<b>Dettes d'exploitation</b>	31 879 246,76
13 912 023,74	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 070 182,72
14 498 021,79	Dettes fiscales et sociales	16 809 064,04
491 492 390,35	<b>Dettes diverses</b>	789 820 589,07
13 827 036,04	Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	88 838 990,74
477 665 354,31	Autres	700 981 598,33
694 434 500,34	<b>TOTAL DES DETTES</b>	932 952 461,99
	<b>Écart de conversion – Passif</b>	<b>1 588 125,00</b>

2 864 751 204,52	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	3 109 881 396,61
------------------	----------------------	------------------

#### Provisions pour risques et charges

L'évolution à la baisse du cours du dollar a entraîné une reprise de la provision constatée sur nos emprunts à long terme à hauteur de F 29 602 159.

#### Dettes financières

Les emprunts en dollars figurent au bilan au cours de clôture. La part remboursable en 1986 s'élève à F 10 309 090.

# COMPTES DE RÉSULTAT PERNOD RICARD

Charges (Hors Taxes)	31.12.1985	31.12.1984
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>166 823 506,63</b>	<b>129 606 049,95</b>
Achats de marchandises	8 193 099,90	9 315 562,00
Consommation de l'exercice en provenance des tiers	91 512 120,14	94 253 115,28
Impôts, taxes et versements assimilés	2 916 339,90	2 070 152,85
Charges de personnel	22 613 219,54	20 402 201,43
Dotations aux amortissements et aux provisions	40 111 727,15	2 088 018,39
Autres charges	1 477 000,00	1 477 000,00
<b>Charges financières</b>	<b>121 889 462,99</b>	<b>147 231 978,15</b>
Dotations aux provisions	24 456 609,52	60 371 888,05
Intérêts et charges assimilées	77 823 113,70	80 410 538,52
Autres	19 609 739,77	6 449 551,58
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7 812 741,63</b>	<b>2 723 977,97</b>
Impôt sur les bénéfices	13 381 573,39	15 948 757,26
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>192 687 434,29</b>	<b>171 528 893,54</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>502 594 718,93</b>	<b>467 039 656,87</b>

## Commentaires sur le compte de résultat

### Redevances

Ce poste représente les royalties versées à Pernod Ricard par ses filiales Ricard, Pernod et SEGM au titre de la concession des marques exploitées par ces sociétés.

### Produits et frais financiers

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à F 184 656 352.

Une perte de change de F 5 952 955 a été constatée par rapport au cours d'origine, lors des remboursements intervenus sur l'emprunt en dollars.

### Dotation aux amortissements

La dotation de l'exercice sur les immobilisations corporelles s'élève à F 1 515 020.

### Dotation aux provisions

d'exploitation :

– sur créance JFA-Pampryl	F 37 360 000
– autres	F 1 222 035

financières :

– titres JFA-Pampryl	F 24 456 610
exceptionnelles	F 1 570 125

Un complément de provision de F 24 456 610 a été constitué sur les titres JFA-Pampryl, ce qui porte leur valeur nette à zéro. Le prêt accordé à cette société a été déprécié pour un montant équivalent à la quote-part d'actif net négatif détenue par Pernod Ricard.

<b>Produits (Hors Taxes)</b>	31.12.1985	31.12.1984
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>224 910 112,71</b>	<b>206 440 553,28</b>
Ventes de marchandises	17 355 266,64	17 925 440,10
Redevances	186 763 724,92	164 633 991,13
Autres produits	20 791 121,15	23 881 122,05
<b>Produits financiers</b>	<b>263 488 726,44</b>	<b>252 932 696,72</b>
– de participation	185 201 817,10	179 669 972,54
– d'autres valeurs mobilières	12 802 179,20	6 838 145,60
Autres intérêts et produits assimilés	32 479 065,54	42 380 728,39
Reprises sur provisions	29 612 582,60	24 043 850,19
Autres	3 393 082,00	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>14 195 879,78</b>	<b>7 666 406,87</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>502 594 718,93</b>	<b>467 039 656,87</b>

### Charges exceptionnelles

La valeur nette comptable des biens immobilisés cédés en cours d'exercice s'élève à F 2 536 805.

### Produits exceptionnels

Le prix de vente des biens de l'actif immobilisé cédés au cours de l'exercice est de F 9 299 595.

Les autres produits exceptionnels s'expliquent essentiellement par la reprise d'une provision de F 3 719 702 constatée pour risque fiscal 1977 à 1979 et mise en recouvrement au cours de l'exercice.

# ANNEXE

au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1985, dont le total est de F 3 109 881 396,61 et au compte de résultat de l'exercice, dont le total est de F 502 594 718,93 et dégageant un bénéfice de F 192 687 434,29.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985.

Les notes n<sup>os</sup> 1 à 15, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, les montants y sont exprimés en francs.

Ces comptes annuels ont été établis le 23 avril 1986 par le Conseil d'Administration.

	Informations	
	Produites	Non produites
	Note n <sup>o</sup>	
<b>I – Règles et méthodes comptables</b>		1
Méthodes d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode		
Dérogations		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
<b>II – Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat</b>		
État de l'actif immobilisé		2
État des amortissements		3
État des provisions		4
État des échéances des créances et des dettes		5
Informations et commentaires sur :		
1. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan		6
2. Réévaluation		7
3. Frais d'établissement		– N/A
4. Frais de recherche appliquée et de développement		– N/A
5. Fonds commercial		– N/S
6. Intérêts immobilisés		– N/A
7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant		– N/A

	Informations	
	Produites	Non produites
	Note n <sup>o</sup>	
8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	–	N/A
9. Avances aux dirigeants	–	N/A
10. Produits à recevoir	8	
11. Charges à payer	8	
12. Charges et produits constatés d'avance	–	N/S
13. Charges à répartir sur plusieurs exercices	–	N/A
14. Composition du capital social	9	
15. Parts bénéficiaires	–	N/A
16. Obligations convertibles	–	N/A
17. Ventilation du chiffre d'affaires net		N/A
18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	10	
<b>III – Engagements financiers et autres informations</b>		
Crédit-bail	11	
Engagements financiers	12	
Dettes garanties par des sûretés réelles	–	N/A
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	–	N/A
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	13	
Effectif moyen	14	
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	–	N/A
Liste des filiales et participations	15	

## Note 1 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	50 ans linéaire
Agencements et aménagements des constructions	10 ans linéaire
Matériel et outillage	5 ans dégressif
Matériel roulant	5 ans linéaire
Mobilier, matériel de bureau	10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. S'il y a lieu une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur brute.

### c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### d) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la provision pour implantation à l'étranger constituée lors de l'investissement de Pernod Ricard dans Austin Nichols (F 88 714 500), l'amortissement exceptionnel des titres de participation dans des sociétés d'innovation et la provision spéciale de réévaluation des biens amortissables.

### e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, pour leur valeur totale.

### f) Provisions d'exploitation

Outre les provisions habituellement constatées (congrés payés...), Pernod Ricard constitue chaque année une provision pour faire face au paiement des indemnités de départ à la retraite.

### g) Impôt sur les sociétés

Pernod Ricard bénéficie du régime d'intégration fiscale des filiales françaises détenues à plus de 95 %. Les modifications de la dette fiscale dégagée par l'application de cet agrément :

- sont constatées en charges ou produits exceptionnels lorsqu'elles sont définitives,
- sont inscrites en créances diverses, pour les surcoûts et en provisions pour risques et charges, pour les économies, lorsqu'elles sont provisoires.

## Note 2 - Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions - Créations - Apports et augmentations par virements de poste à poste - Nouveaux prêts - Augmentations des intérêts courus	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions - Scissions - Mises hors service - Rembourse- ments de prêts - Dimi- nution des intérêts courus	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévalua- tion légale
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Licences, marques, fonds commercial	195 035 430	184 070			195 219 500	195 219 500
<b>Total I</b>	<b>195 035 430</b>	<b>184 070</b>			<b>195 219 500</b>	<b>195 219 500</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	13 535 066			74 591	13 460 475	10 159 636
Constructions	33 006 581				33 006 581	27 676 820
Installations techniques, matériels et outillage industriels	334 231	81 687			415 918	415 918
Autres immobilisations corporelles	8 267 381	1 919 166			10 186 547	10 186 547
<b>Total II</b>	<b>55 143 259</b>	<b>2 000 853</b>		<b>74 591</b>	<b>57 069 521</b>	<b>48 438 921</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	2 143 265 364	245 195 102		2 462 214	2 385 998 252	2 174 137 466
Créances rattachées à des participations	192 496 865	203 375 640	69 367 500	89 436 878	237 068 127	237 068 127
Prêts	17 111 928	243 000		3 507 643	13 847 285	13 847 285
Autres immobilisations financières	15 434 914	421 933		1 481 690	14 375 157	14 375 157
<b>Total III</b>	<b>2 368 309 071</b>	<b>449 235 675</b>	<b>69 367 500</b>	<b>96 888 425</b>	<b>2 651 288 821</b>	<b>2 439 428 035</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 618 487 760</b>	<b>451 420 598</b>	<b>69 367 500</b>	<b>96 963 016</b>	<b>2 903 577 842</b>	<b>2 683 086 456</b>

1) Les mouvements des titres de participation se décomposent de la manière suivante :

Valeur brute au 31.12.1984	2 143 265 364
Acquisitions de l'exercice	185 190 102
348 actions CFPO	76 389 646
5 actions Austin-Nichols	56 312 500
288 140 actions SVF	40 454 856
20 actions CDR	4 000
20 000 actions Soginnove	2 000 000
6 666 actions Idianova	666 600
7 actions Remaco	9 362 500
Titres reçus en contrepartie d'augmentation de capital	60 005 000
10 907 actions CFPO	60 005 000
Cessions de l'exercice	(2 462 214)
41 993 actions Astra-Plastique	(2 414 599)
Divers	( 47 615)
Valeur brute au 31.12.1985	2 385 998 252

2) Créances rattachées à des participations

L'augmentation constatée sur ce poste est constituée par des prêts accordés à nos filiales pour l'acquisition de titres de participation, sous déduction des remboursements effectués avant la fin de l'exercice.

3) Autres immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de la créance que détient Pernod Ricard sur l'Etat, en contrepartie de l'attribution d'actions gratuites aux salariés en 1981.

### Note 3 - Etat des amortissements

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	14 672	-	14 672
<b>Immobilisations corporelles</b>	12 878 559	1 515 020	-	14 393 579
Terrains	-	-	-	-
Constructions	7 936 023	725 750	-	8 661 773
Installations techniques, matériel et outillage industriels	287 888	29 233	-	317 121
Autres immobilisations corporelles	4 654 648	760 037	-	5 414 685
<b>Total général</b>	12 878 559	1 529 692	-	14 408 251

### Note 4 - Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Amortissements dérogatoires	2 000 000	1 416 625	-	3 416 625
Pour implantation à l'étranger	88 714 500	-	-	88 714 500
Provision spéciale de réévaluation	2 604 820	-	141 622	2 463 198
<b>Total I</b>	93 319 320	1 416 625	141 622	94 594 323
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pour litiges	3 719 702	153 500	3 719 702	153 500
Pour pertes de change	67 110 342	-	29 602 161	37 508 181
Provision pour impôts	6 702 473	-	1 482 978	5 219 495
Provision pour impôts différés (intégration fiscale)	5 704 326	-	-	5 704 326
Provisions pour charges	1 649 200	1 111 952	421 500	2 339 652
<b>Total II</b>	84 886 043	1 265 452	35 226 341	50 925 154
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Sur immobilisations incorporelles	6 000 000	-	-	6 000 000
Sur immobilisations financières	100 404 836	24 456 610	-	124 861 446
Autres	10 423	37 470 083	10 423	37 470 083
<b>Total III</b>	106 415 259	61 926 693	10 423	168 331 529
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	284 620 622	64 608 770	35 378 386	313 851 006
Dont dotations et reprises :				
● d'exploitation		38 582 035	421 500	
● financières		24 456 610	29 612 582	
● exceptionnelles		1 570 125	5 344 304	

#### Provisions pour dépréciation

Il a été constaté sur les comptes JFA Pampryl, d'une part une provision complémentaire sur le poste Titres de participation de F 24 456 610,

d'autre part, une dépréciation du compte courant de F 37 360 000,

montant équivalent à notre quote-part dans l'actif net négatif de cette société.

## Note 5 - Etat des échéances des créances et des dettes

### 1) Créances

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	237 068 127	197 768 127	39 300 000
Prêts	13 847 285	4 458 000	9 389 285
Autres immobilisations financières	14 375 157	3 577 996	10 797 161
<b>Actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	60 764 324	60 764 324	-
Autres créances	290 300 571	290 300 571	-
<b>Total général</b>	<b>616 355 464</b>	<b>556 869 018</b>	<b>59 486 446</b>

### 2) Dettes

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 252 626	39 088 990	72 163 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 070 183	15 070 183	-
Dettes fiscales et sociales	16 809 064	16 809 064	-
Autres dettes	789 820 589	789 820 589	-
<b>Total général</b>	<b>932 952 462</b>	<b>860 788 826</b>	<b>72 163 636</b>

## Note 6 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	2 363 243 940	22 754 311
Créances rattachées à des participations	237 068 127	
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	60 764 323	
Autres créances	51 054 249	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 030 823	193 815
Autres dettes	686 957 728	

## Note 7 - Réévaluation

### 1) Variation de la réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation au 31 décembre 1985 s'élève à F 215 161 625.

Elle est sans changement par rapport au 31 décembre 1984.

## 2) Variation de la provision spéciale de réévaluation

	Détermination des écarts		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissements			Montant de la provision en fin d'exercice
	Augmentation des montants bruts	Augmentation des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé en fin d'exercice	
			Supplément d'amortissements	Eléments cédés		
Constructions	5 329 761	2 577 732	141 623	-	2 866 563	2 463 198
<b>Total</b>	<b>5 329 761</b>	<b>2 577 732</b>	<b>141 623</b>	<b>-</b>	<b>2 866 563</b>	<b>2 463 198</b>

## Note 8 - Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	33 534
Autres immobilisations financières	3 033 376
Créances clients et comptes rattachés	60 503 404
Autres créances	835 917
Disponibilités	211 459
<b>Total</b>	<b>64 617 690</b>

## Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	510 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 810 577
Dettes fiscales et sociales	5 439 146
Autres dettes	3 820 834
<b>Total</b>	<b>19 581 436</b>

## Note 11 - Crédit-bail

Postes du bilan	Immobilisations en crédit-bail				Bilan incluant les immobilisations en crédit-bail		
	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements de l'exercice (2) / cumulées (2)		Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Terrains	200 000	-	-	200 000	13 735 066	-	13 735 066
Constructions	1 999 381	39 987	419 869	1 579 512	35 005 962	8 355 892	26 650 070
Installations techniques, matériel et outillage					334 231	287 888	46 343
Autres immobilisations corporelles					8 267 381	4 654 648	3 612 733
Immobilisations en cours					-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>2 199 381</b>	<b>39 987</b>	<b>419 869</b>	<b>1 779 512</b>	<b>57 342 640</b>	<b>13 298 428</b>	<b>44 044 212</b>

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.

## Note 9 - Composition du capital social

Le capital social se compose de 8 243 481 titres de F 80, soit F 659 478 480.

Il est sans changement par rapport au 31.12.1984.

## Note 10 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Montant net
Résultat courant	199 685 869	(14 537 369)	185 148 500
Résultat exceptionnel	6 383 138	1 155 796	7 538 934
<b>Total</b>	<b>206 069 007</b>	<b>(13 381 573)</b>	<b>192 687 434</b>

Postes du bilan	Engagements de crédit-bail						Prix d'achat résiduel (1)
	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans		
Terrains	51 100	393 528	51 867	208 482	-	260 349	10 000
Constructions	459 900	3 883 141	466 798	1 876 340	-	2 343 138	80 975
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>511 000</b>	<b>4 276 669</b>	<b>518 665</b>	<b>2 084 822</b>	<b>-</b>	<b>2 603 487</b>	<b>90 975</b>

(1) Selon contrat.

## Note 12 - Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	-
Cautions concernant les filiales	54 865 295
Engagements en matière de pensions	3 516 392
Autres	16 900
<b>Total</b>	<b>58 398 587</b>

## Note 13 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant (d'impôt)
<b>Accroissements</b>	
Provisions réglementées :	
• Implantation à l'étranger	44 357 250
• Plus-value de fusion	4 513 324
<b>Accroissements de la dette future d'impôts</b>	<b>48 870 574</b>
<b>Allègements</b>	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
• Congés payés	1 239 300
• Organic	257 285
• Indemnité de départ à la retraite	221 552
<b>Allègement de la dette future d'impôts</b>	<b>1 718 137</b>

## Note 14 - Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	24	2
Agents de maîtrise et techniciens	3	-
Employés	14	2
Ouvriers	-	-
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>4</b>

## Note 15 - Tableau des filiales et participations au 31 décembre 1985

(en milliers de francs)

	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<i>Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Pernod Ricard</i>										
<b>Filiales</b>										
Ricard, 4 et 6, rue Berthelot - 13014 Marseille	157 500	781 139	99,99	440 981	440 981	-	-	2 367 297	160 751	99 225
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas, New York, 10104 U.S.A.	25 (1)	1 034 238	100,00	468 206	468 206	-	-	553 243	22 675	7 667
Pernod, 120, avenue du Maréchal-Foch - 94015 Créteil	107 500	440 058	99,99	272 771	272 771	-	-	1 729 125	64 775	33 325
Cusenier, 226, boulevard Voltaire - 75011 Paris	131 200	267 570	99,99	251 946	251 946	-	-	583 894	6 455	-
Compagnie Française des Produits Orangina 1, La Canebière - 13001 Marseille	65 505	172 406	99,95	259 505	259 505	-	-	209 919	28 451	7 043
SEGM, 2, rue de Solférino - 75007 Paris	50 000	139 240	99,99	113 779	113 779	50 000	-	405 541	14 864	8 000
Cidreries Distilleries Réunies, 102, avenue Henri-Barbusse - 92700 Colombes	16 848	114 596	98,97	97 101	97 101	-	-	185 400	976	2 167
Campbell, 4, Harlequin Avenue, Brentford, Middlesex TW 8 9 EW, Great-Britain	5 600 (2)	118 802	94,64	83 685	83 685	-	-	144 068	14 780	-
SPBG, 142, boulevard Haussmann - 75008 Paris	21 315	143 178	99,77	55 314	55 314	-	34 000	627 575	25 923	23 904
Santa Lina, Route des Sanguinaires - 20000 Ajaccio	21 250	11 428	99,96	44 229	44 229	147 768	-	-	2 784	-
JFA, rue François-Mignotte - 21700 Nuits-Saint-Georges	96 812	18 042	99,05	121 340	-	-	17 000	421 705	(55 760)	-
Besserat de Bellefon, Route d'Épernay - 51100 Reims	8 500	88 793	98,12	23 209	23 209	4 300	1 865	96 068	(1 298)	-
Résidences de Cavalière - 83290 Cavalière	20 600	20 715	99,98	20 501	20 501	-	-	2 520	300	-
Société des Vins de France, 13220 Châteauneuf-lès-Martigues	64 500	195 540	89,62	94 382	94 382	35 000	-	1 739 850	(22 027)	-
<i>Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations :</i>										
<b>Filiales</b>										
- Françaises	-	-	-	14 349	10 827	-	2 000	-	-	3 326
- Étrangères	-	-	-	1 166	1 166	-	-	-	-	-
<b>Participations</b>										
- Françaises	-	-	-	8 745	8 745	-	-	-	-	88
- Étrangères	-	-	-	14 790	14 790	-	-	-	-	327

(1) en milliers de \$  
(2) en milliers de £

# RÉSULTATS FINANCIERS

au cours des cinq derniers exercices

	1981	1982	1983	1984	1985
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	439 652 320	439 652 320	659 478 480	659 478 480	659 478 480
Nombre d'actions émises	5 495 654	5 495 654	8 243 481 (1)	8 243 481	8 243 481
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	Néant	Néant	17 925 440	17 355 267
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	125 311 776	199 470 341	202 316 665	225 723 498	238 312 061
Impôt sur les bénéfices	11 807 834	15 615 224	15 791 578	15 948 757	13 381 573
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	142 970 202	158 139 391	205 143 558	171 528 893	192 687 434
Montant des bénéfices distribués	107 165 253	98 921 772	148 382 658	154 977 443	164 869 620
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	20,65	33,45	22,63	25,45	27,29
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	26,01	28,78	24,88	20,81	23,37
Dividende versé à chaque action	19,50	18,00	18,00	18,80	20,00
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	41	42	39	47	44
Montant de la masse salariale	9 914 869	11 512 745	12 392 677	14 534 981	16 512 602
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 872 220	4 420 141	4 813 424	5 867 219	6 100 617

(1) Attribution d'une action gratuite pour deux.

# INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

au 31 décembre 1985

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	Nombre de titres	Valeur d'inventaire nette
Ricard	1 574 992	440 981 148
Pernod	1 074 993	272 770 546
CFP Orangina	11 904	259 504 959
Cusenier	1 311 991	251 946 200
SEGM	499 991	113 779 260
CDR	333 464	97 101 079
SVF	578 025	94 382 088
SPBG	850 684	55 313 622
Santa Lina	15 618	44 228 721
Besserat de Bellefon	20 851	23 209 092
Résidences de Cavalière	205 950	20 500 950
Soginnove	50 000	5 000 000
Sopagly	31 984	4 675 679
EVC	791	2 723 520
Idianova	16 666	1 666 600
Salon	27 786	1 264 781
Galibert et Varon	4 990	770 382
Le Bouchon Rapid	400	500 000
Soficic	2 000	200 000
Germe	750	150 000
Sogeri	100	125 208
JFA Pampryl	1 917 879	-
		<b>1 690 793 835</b>
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000		124 996
Participations dans les sociétés immobilières non cotées en Bourse		2 371 385
Participations dans les sociétés étrangères non cotées en Bourse		567 846 590
<b>Total</b>		<b>2 261 136 806</b>

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, complétée par la loi du 30 avril 1983, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale du 11 juin 1981, et de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985.

## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé, en cours d'exercice et à la clôture, aux vérifications et investigations que nous avons estimées nécessaires, en application des règles de diligence normale en matière de commissariat aux comptes.

Sur la base des contrôles effectués et compte tenu des informations et éléments d'appréciation dont nous avons pu disposer, nous pouvons certifier que les comptes de l'exercice 1985, faisant ressortir un bénéfice de F 192 687 434, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Société à la clôture de l'exercice au 31 décembre 1985.

## II - Vérifications et informations spécifiques

Conformément à l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966 modifié par l'article 6 de la loi du 30 avril 1983, le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration ainsi que les documents destinés aux actionnaires nous ont été communiqués en temps utile. Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière. Nous vous signalons que, comme pour les exercices précédents, l'imposition des sociétés du Groupe a été pratiquée suivant le régime de l'intégration fiscale avec les conséquences qui en découlent.

La proposition d'affectation des résultats est autorisée par la loi et vos statuts dans le cadre du respect de l'égalité entre les actionnaires.

Dans le cadre de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons examiné les mouvements enregistrés dans les participations de votre Société, dont le montant avant provision pour dépréciation, est passé de F 2 143 265 364 à F 2 385 998 252 présentant ainsi une augmentation nette de F 242 732 888. Cette variation résulte des mouvements suivants :

### Augmentation

Austin Nichols	: Acquisition de 5 actions pour	F 56 312 500
CFPO	: ● Acquisition de 348 actions pour	F 76 389 646
	● Souscription à l'augmentation de capital avec attribution de 10 907 actions	F 60 005 000
SVF	: Acquisition de 288 140 actions pour	F 40 454 856
Remaco	: Acquisition de 7 actions pour	F 9 362 500
CDR	: Acquisition de 20 actions pour	F 4 000
Soginnove	: Souscription à l'augmentation de capital avec attribution de 20 000 actions pour	F 2 000 000
Idianova	: Souscription à l'augmentation du capital avec attribution de 6 666 actions pour	F 666 600
<b>Total</b>		<b>F 245 195 102</b>

## Diminution

Astra Plastique : Cession de 41 993 actions figurant au bilan pour	F	2 414 599
Effi International : Cession de 2 995 actions figurant au bilan pour	F	37 615
S.C.I. Yvelines : Cession de la participation figurant au bilan pour	F	10 000
<b>Total</b>	<b>F</b>	<b>2 462 214</b>
<b>Soit en augmentation nette de</b>	<b>F</b>	<b>242 732 888</b>

Les provisions pour dépréciation des titres de participation qui figurent au bilan pour F 124 861 446 contre F 100 404 836 au bilan précédent, présentent une augmentation nette de F 24 456 610 correspondant à une dotation constatée en 1985 pour dépréciation des titres JFA.

Conformément à l'article 356, alinéa 3 nouveau de la loi du 24 juillet 1966, et ainsi qu'il en est fait mention dans le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, nous vous indiquons que la Société Paul Ricard détient 10,1% du capital de votre Société.

Les comptes d'engagements reçus ou donnés font l'objet d'inscriptions régulières.

En outre, conformément aux articles 95, 96 et 97 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés du respect des prescriptions légales et statutaires relatives aux actions déposées par vos administrateurs en garantie de leur gestion.

Le 25 avril 1986

Les Commissaires aux Comptes

Jean Delquié

Société d'Expertise Comptable  
A. et L. Genot  
Louis Genot

## Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions prises sous les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par vos Administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil, nous constaterons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de filiales ayant des administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi totalité du Capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que prévues à l'article 102 de la loi.

Ces opérations relèvent de la pratique courante "inter groupe" et concernent, plus particulièrement, diverses prestations de services échangées (loyers et charges relatifs aux immeubles, assistances technique et administrative, prestations de laboratoire...), des opérations réciproques de trésorerie (en compte courant, intérêts débiteurs ou créditeurs...) et des opérations commerciales d'achats et ventes.

### I. Conventions antérieurement autorisées

A ce titre nous avons noté le maintien, en totalité ou en partie, de diverses avances ou cautions consenties aux sociétés suivantes :

- *Santa Lina* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), dont le solde débiteur du compte au 31 décembre 1985 s'élève à un montant de F 147 734 592.
- *Besserat de Bellefon* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, et M. Jacques Chatin), dont le solde débiteur du compte au 31 décembre 1985 s'élève à F 4 300 000 et la caution à F 1 865 295.
- *JFA Pampryl* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, et M. Claude Fossier), la caution s'élève à F 17 000 000 au 31 décembre 1985.
- *Sopagly* (administrateur commun : M. Patrick Ricard), maintien de la caution de F 2 000 000.

En ce qui concerne les royalties, il a été facturé aux sociétés :

- *Ricard* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), un montant de F 109 223 392.

- *Pernod* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. Bernard Cambournac et M. François Gérard), un montant de F 69 483 697.

- *SEGM* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Jacques Chatin et M. Claude Foussier), un montant de F 8 055 936.

Votre Société a renoncé à percevoir les royalties auprès de :

- *Cusenier* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. François Gérard et M. Bernard Cambournac), pour l'exercice 1985, afin de contribuer à son effort pour le développement des ventes de ses marques, suivant décision du Conseil d'Administration en date du 18 décembre 1985.

Par ailleurs, le mécanisme de l'intégration fiscale s'est poursuivi au cours de l'exercice 1985, conformément au renouvellement de l'autorisation accordée par le Ministère de l'Économie et des Finances en date du 22 août 1985 pour les exercices 1985, 1986 et 1987.

Le périmètre d'intégration fiscale s'est agrandi des trois filiales suivantes :

- CFPO, SIAS-MPA, Galibert et Varon.

## II. Conventions nouvelles

Votre Conseil a autorisé, au cours de l'exercice, les nouvelles conventions suivantes, avec les sociétés :

- *SPBG* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, et M. Claude Foussier), octroi d'une nouvelle caution de F 30 000 000, le montant total de la caution s'élevant à F 34 000 000 au 31 décembre 1985 (Conseil d'Administration du 18 avril 1985).

- *SVF* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), prêt de F 35 000 000 rémunéré au taux de l'escompte (11,70 % pour 1985) (Conseil d'Administration du 18 décembre 1985).

- *SEGM* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Jacques Chatin et M. Claude Foussier) :

- Avance de la contrevaletur en francs de 21,7 milliards de liras afin de financer l'acquisition de Ramazzotti (Conseil d'Administration du 7 juin 1985) ;

- Prêt de F 50 000 000 non rémunéré, correspondant au montant non encore remboursé de la précédente avance et en vue d'une augmentation de capital de la SEGM, un reliquat de F 4 046 838 ayant été mis en compte courant (Conseil d'Administration du 10 octobre 1985).

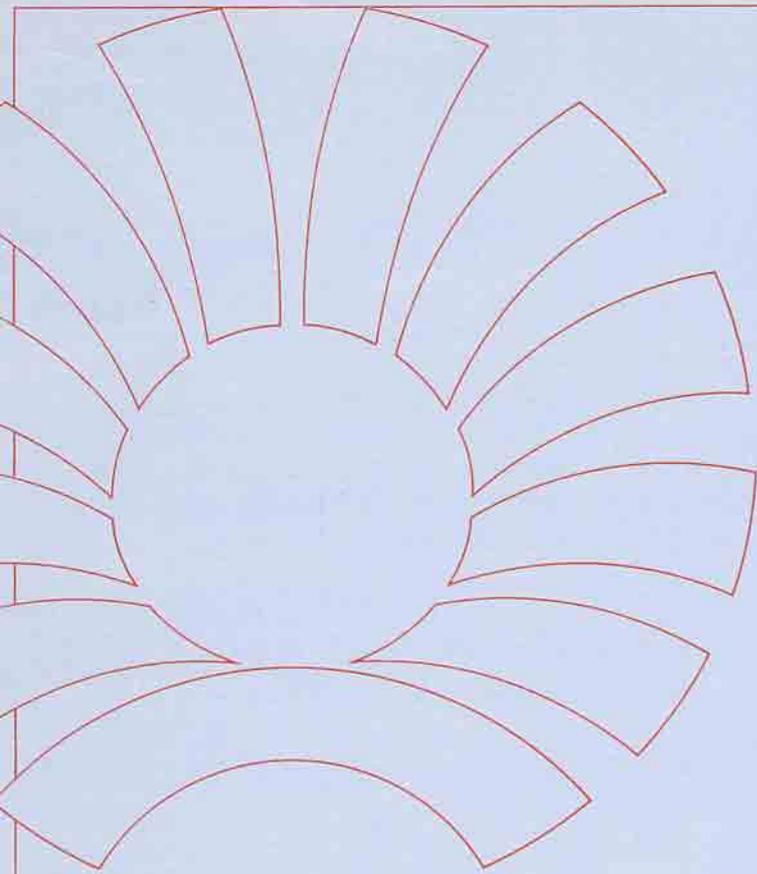
Telles sont, Mesdames, Messieurs, les opérations dont nous avons à vous rendre compte.

Fait le 28 avril 1986

Les Commissaires aux Comptes

Société d'Expertise Comptable  
A. et L. Genot  
Louis Genot

Jean Delquié



# C OMPTES CONSOLIDÉS

## Notes annexes aux comptes consolidés

### 1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux dispositions de la Loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 et de son décret d'application n° 86-221 du 17 février 1986, à l'exception du traitement des survaleurs (voir note 2).

### 2. Champ de consolidation

La liste des sociétés consolidées figure à la note 4.9.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation en 1985 sont les suivantes :

- les sociétés AVSA et Ramazzotti ont été consolidées par intégration globale à compter de leur acquisition, soit respectivement le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 1985,
- les sociétés Fruitam et SVF, mises en équivalence en 1984, ont été intégrées globalement à compter de leur prise de contrôle, soit respectivement le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 1985,
- la société Heublein do Brazil a été consolidée par mise en équivalence à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1985.

### 3. Conversion des états financiers établis en devises étrangères

La conversion des comptes établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice ;
- les comptes de résultats sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion résultant, d'une part, de l'impact de la variation du taux de change entre le 31 décembre 1984 et le 31 décembre 1985 sur les capitaux propres d'ouverture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultats et le bilan, est inclus dans les réserves consolidées.

### 4. Principes comptables

#### 4.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. Elles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur brute.

#### 4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou, s'il y a lieu, à une valeur réévaluée en application des dispositions légales.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou, le cas échéant, dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Les emballages consignés sont évalués au prix de revient. Sur la base des statistiques de chaque entreprise, un retraitement est effectué pour, d'une part, ajuster la valeur d'actif des emballages en fonction des pertes découlant de la casse, d'autre part, comptabiliser le profit éventuel résultant de la freinte en clientèle. Lors de tout changement des taux de consignation, la dette correspondant aux emballages en clientèle est évaluée aux nouveaux taux et la perte éventuelle constatée en résultat.

L'obsolescence est prise en compte par voie d'amortissement.

#### 4.3. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur brute.

#### 4.4. Survaleur

Jusqu'en 1983, les survaleurs dégagées à l'occasion d'acquisitions de sociétés ont été inscrites à l'actif du bilan et amorties linéairement sur des périodes variant de 5 à 10 ans selon la durée de la vie des biens auxquels elles se rapportaient. L'amortissement de ces survaleurs se poursuit au rythme d'origine.

Depuis 1984, et dans le contexte de la 7<sup>e</sup> Directive Européenne, les nouvelles survaleurs sont immédiatement déduites des réserves consolidées.

#### 4.5. Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur.

Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement hors frais financiers ; ces stocks sont classés en actif circulant selon les usages de la Profession, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à 1 an.

#### 4.6. Emprunts en dollars

Les effets de la variation du cours de change sur les emprunts à moyen terme en dollars, enregistrés dans les comptes sociaux de Pernod Ricard, ont été éliminés dans les résultats consolidés pour être imputés sur la différence de conversion, ces emprunts étant la contrepartie de l'investissement dans Austin Nichols (U.S.A.).

#### 4.7. Engagements de retraite

Les sociétés étrangères du Groupe provisionnent dans leurs comptes les engagements de retraite en fonction des dispositions nationales en vigueur. Les sociétés françaises du Groupe enregistrent dans leurs comptes les indemnités de départ à la retraite acquises à la clôture de l'exercice.

#### 4.8. Impôts sur les bénéfices

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977, le Groupe Pernod Ricard bénéficie du régime de l'intégration fiscale pour les sociétés françaises détenues à plus de 95 % ; la charge fiscale du groupe a été établie en application de ce régime.

Les écarts temporaires entre résultat fiscal et résultat comptable donnent lieu à la comptabilisation des impôts différés actifs ou passifs qui en résultent ; il s'agit principalement des provisions et amortissements exceptionnels à caractère fiscal, qui seront réintégrés ultérieurement au bénéfice fiscal, et des provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation. Le poste Impôt différé Passif enregistre la charge latente nette d'impôt tant à long terme qu'à court terme.

#### 4.9 Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 1985

Sociétés	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Pernod Ricard	Société mère	Intégration globale
Ricard	100,0	—
• Galibert et Varon	100,0	—
Pernod	100,0	—
• Grandes Marques Continentales	99,4	—
• Distilleries Laurent	70,0	—
• Société Produits d'Armagnac	99,9	—
SEGM	100,0	—
• Pracsa (Espagne)	100,0	—
• Perisem (Suisse)	100,0	—
• Parkington (Grande-Bretagne)	100,0	—
• AV.SA (Espagne)	90,0	—
• Ramazzotti (Italie)	100,0	—
Cusenier	100,0	—
Austin Nichols and Co (USA)	100,0	—
• Orangina International (USA)	100,0	—
• Boulevard Distillers (USA)	70,0	—
• Heublein Brazil (Brésil)	30,0	Mise en équivalence
JFA Pampryl	99,9	Intégration globale
SPBG	99,8	—

• SRBG	51,0	—
• SVBG	100,0	—
• GLV	100,0	—
CDR	99,0	—
• Raison	65,3	—
Campbell (Grande-Bretagne)	100,0	Intégration globale
• White Heather Distillers Ltd (G.-B.)	100,0	—
• Aberlour Glenlivet Distillery Co Ltd (G.-B.)	100,0	—
• Campbells Whisky Holdings Ltd (G.-B.)	100,0	—
Besserat de Bellefon	98,1	—
Sopagly	100,0	—
Santa Lina	100,0	—
Sifa	100,0	—
GJFF	100,0	—
SIAS-MPA	100,0	—
• Ramsey Laboratories Inc (USA)	100,0	—
• DSF (RFA)	60,0	—
• SIAS Port (Mexique)	49,0	Mise en équivalence
• FFF (USA)	100,0	Intégration globale
CFP Orangina	100,0	—
• RDB	90,7	—
• Denni	70,0	—
• Fruidam	70,0	—
• Secof	61,7	—
• SDO	40,7	—
SVF	89,8	—
• SVF et Cie	89,8	—
• Barissol Cruse Diffusion	89,8	—
• CVL	53,9	—
• SVL	53,9	—
• Bedhet Lafon	89,7	—

# BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de francs)

1984 Valeur nette	Actif	1985		
		Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<b>2 195 289</b>	<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 790 445</b>	<b>2 009 172</b>	<b>2 781 273</b>
483 623	Immobilisations incorporelles	565 830	27 407	538 423
1 360 551	Immobilisations corporelles	3 722 285	1 914 122	1 808 163
44 682	Survaleur	74 104	41 334	32 770
306 433	Immobilisations financières	428 226	26 309	401 917
<b>4 731 407</b>	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 620 086</b>	<b>129 690</b>	<b>5 490 396</b>
2 116 465	Stocks	2 490 858	17 644	2 473 214
2 026 062	Créances d'exploitation et diverses	2 505 044	111 841	2 393 203
88 425	Valeurs mobilières de placement	207 178	191	206 987
500 455	Disponibilités	417 006	14	416 992
<b>56 716</b>	<b>COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF</b>	<b>89 883</b>	<b>2 549</b>	<b>87 334</b>
<b>3 337</b>	<b>ÉCART DE CONVERSION ACTIF</b>	<b>2 969</b>		<b>2 969</b>
<b>6 986 749</b>	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 503 383</b>	<b>2 141 411</b>	<b>8 361 972</b>

## Commentaires sur le bilan consolidé

### Immobilisations corporelles (en milliers de francs)

	1985			1984	
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	245 651	6 827	238 224	189 746	
Constructions	1 096 565	513 847	582 718	495 497	
Installations techniques, matériel, outillage	1 369 741	895 899	473 842	352 411	
Autres immobilisations corporelles	866 912	497 549	369 363	265 030	
Immobilisations corporelles en cours	123 117	—	123 117	49 448	
Avances et acomptes	20 299	—	20 299	8 419	
<b>Total</b>	<b>3 722 785</b>	<b>1 914 122</b>	<b>1 808 163</b>	<b>1 360 551</b>	

L'augmentation des immobilisations corporelles provient de la consolidation de nouvelles sociétés : SVF, Fruidam, Ramazzotti, ainsi que des investissements industriels réalisés par les sous-

groupes SPBG (construction d'une usine de fabrication et conditionnement de bouteilles PET à Grigny), et SIAS-MPA (nouvelle usine au Texas).

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

	1985			1984	
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Titres mis en équivalence	150 112	—	150 112	119 794	
Autres titres de participation	146 237	15 971	130 266	109 846	
Prêts et créances	105 628	10 265	95 363	56 771	
Autres immobilisations financières	26 249	73	26 176	20 022	
<b>Total</b>	<b>428 226</b>	<b>26 309</b>	<b>401 917</b>	<b>306 433</b>	

Les titres mis en équivalence représentent essentiellement en 1985 la société Heublein do Brazil, alors qu'il s'agissait en 1984 des sociétés SVF et Fruidam, désormais consolidées par intégration globale.

Les autres titres de participation correspondent à des sociétés immobilières ou à des participations non consolidées en raison du faible pourcentage de contrôle détenu par le Groupe.

1984	Passif	1985
<b>3 727 886</b>	<b>CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	<b>3 697 589</b>
396 323	Dont droits du Groupe dans le résultat	424 779
<b>141 949</b>	<b>DROITS DES TIERS DANS LES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>335 200</b>
9 668	Dont droits des tiers dans le résultat	26 838
<b>173 790</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>245 534</b>
<b>88 317</b>	<b>IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF</b>	<b>108 028</b>
<b>2 845 036</b>	<b>DETTES</b>	<b>3 957 981</b>
1 000 579	Dettes financières	1 442 376
175 237	Emballages consignés	309 302
1 415 442	Dettes d'exploitation	2 088 786
253 778	Dettes diverses	117 517
<b>7 735</b>	<b>COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF</b>	<b>11 462</b>
<b>2 036</b>	<b>ÉCART DE CONVERSION PASSIF</b>	<b>6 178</b>
<b>6 986 749</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 361 972</b>

#### Stocks et en cours (montants nets en milliers de francs)

La répartition des stocks et en cours au 31 décembre 1985 est la suivante :

Matières premières et fournitures	728 907
En cours de biens et services	867 397
Stocks de marchandises	119 044
Produits finis	757 866
<b>Total</b>	<b>2 473 214</b>

#### Provisions pour risques et charges

Le poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les différentes sociétés du Groupe, et en particulier la provision pour indemnité de départ à la retraite (voir note sur les engagements de retraite).

#### Dettes financières (en milliers de francs)

La répartition des dettes par branche d'activité et par exigibilité croissante est la suivante :

	Court terme (moins de 1 an)	Moyen terme (1 à 5 ans)	Long terme (plus de 5 ans)
Spiritueux France	654 641	158 671	23 301
Spiritueux Export	132 970	48 657	1 031
Sans alcool France	249 622	88 731	44 298
Sans alcool Export	20 700	4 072	15 682
<b>Total</b>	<b>1 057 933</b>	<b>300 131</b>	<b>84 312</b>

#### Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers de francs)	1984	1985
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier	3 502 694	3 727 886
Dividendes payés aux actionnaires	(134 494)	(155 220)
Changement de périmètre	(140 782)	(19 032)
Mouvements des provisions réglementées et écarts de réévaluation	(2 262)	(6 845)
Mouvements des subventions d'investissement	1 061	(650)
Variation des primes de fusion, d'émission	986	986
Différence de conversion provenant des filiales étrangères	104 360	(274 315)
Capitaux propres avant résultat	3 331 563	3 272 810
Droits du Groupe dans les résultats	396 323	424 779
Capitaux propres après résultat	3 727 886	3 697 589

# COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de francs)	1985	1984	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	<b>10 383 239</b>	<b>8 324 147</b>	<b>+ 24,7</b>
Droits et taxes	(1 867 298)	(1 713 210)	+ 9,0
<b>Chiffre d'affaires hors droits et taxes</b>	<b>8 515 941</b>	<b>6 610 937</b>	<b>+ 28,8</b>
Achats consommés	(3 539 985)	(2 597 888)	
<b>Marge brute</b>	<b>4 975 956</b>	<b>4 013 049</b>	<b>+ 24,0</b>
Services extérieurs	(1 766 786)	(1 384 724)	
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>3 209 170</b>	<b>2 628 325</b>	<b>+ 22,1</b>
Impôts et taxes	(177 492)	(163 242)	
Frais de personnel	(1 760 485)	(1 366 608)	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 271 193</b>	<b>1 098 475</b>	<b>+ 15,7</b>
Autres produits de gestion courante	178 877	54 178	
Autres charges de gestion courante	(141 308)	(73 552)	
Amortissements	(295 424)	(233 612)	
<b>Résultat d'exploitation avant opérations financières</b>	<b>1 013 338</b>	<b>845 489</b>	<b>+ 19,9</b>
Frais financiers (nets)	(97 229)	(23 730)	
<b>Résultat courant</b>	<b>916 109</b>	<b>821 759</b>	<b>+ 11,5</b>
Provision pour participation des salariés	(50 429)	(43 285)	
Plus et moins-values de cessions d'actifs	18 598	14 689	
Autres charges et produits exceptionnels	(9 809)	(10 003)	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>874 469</b>	<b>783 160</b>	<b>+ 11,7</b>
Impôt sur les sociétés	(409 384)	(380 566)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(13 468)	3 397	
<b>Résultat net</b>	<b>451 617</b>	<b>405 991</b>	<b>+ 11,2</b>
Droits des tiers dans le résultat	(26 838)	(9 668)	
<b>Droits du Groupe dans le résultat</b>	<b>424 779</b>	<b>396 323</b>	<b>+ 7,2</b>
Résultat net consolidé	451 617	405 991	
Amortissements (hors réévaluation)	286 381	229 962	
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>737 998</b>	<b>635 953</b>	<b>+ 16,0</b>

## **Commentaires sur le compte de résultat consolidé**

### **Chiffre d'affaires**

L'augmentation significative du chiffre d'affaires hors droits et taxes s'explique par la progression des ventes de spiritueux en France et par la poursuite du développement du secteur sans alcool tant en France qu'à l'étranger. L'acquisition des sociétés SVF, Ramazzotti, AVSA et Fruitam a permis de renforcer les positions du Groupe dans le secteur des vins et spiritueux aussi bien que dans celui du sans alcool.

Le développement des secteurs sans alcool et spiritueux à fiscalité réduite a contribué à diminuer la part relative des droits et taxes dans le chiffre d'affaires.

### **Marge brute**

La progression du secteur sans alcool et l'intégration de la SVF, pour lesquels les marges unitaires sont moins élevées, expliquent l'évolution un peu moins rapide de la marge brute par rapport au chiffre d'affaires.

### **Amortissements**

L'augmentation des amortissements provient essentiellement des nouvelles sociétés consolidées en 1985 ainsi que des investissements industriels réalisés par le groupe SIAS-MPA. En revanche, les autres investissements importants n'étaient que partiellement mis en service à la clôture de l'exercice.

### **Frais financiers nets**

L'augmentation des frais financiers nets en 1985 résulte essentiellement des variations de périmètre et du coût financier lié aux acquisitions de l'exercice.

### **Impôt sur les sociétés**

La baisse du taux d'imposition du Groupe s'explique par la contribution des sociétés étrangères qui bénéficient d'une fiscalité plus avantageuse.

# T ABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Fonds de roulement	Besoin en fonds de roulement	Trésorerie
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1985</b>	<b>2 298 970</b>	<b>2 469 368</b>	<b>(170 398)</b>
EXPLOITATION	Excédent brut d'exploitation	1 271 193	1 271 193
	Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		158 691
	Autres charges et produits de gestion courante	103 500	103 500
	<b>Ressources d'exploitation</b>		<b>1 216 002</b>
Autres charges et produits exceptionnels	(6 896)		(6 896)
<b>Ressources internes</b>			<b>1 209 106</b>
REPARTITION	Frais et produits financiers nets	(95 808)	(95 808)
	Impôts sur les sociétés	(416 127)	(416 127)
	Participation des salariés	(50 429)	(50 429)
	Dividendes	(164 032)	(164 032)
	Variation des créances et dettes de répartition		(55 024)
INVESTISSEMENTS	Investissements industriels nets	(807 394)	(807 394)
	Investissements financiers nets	(121 403)	(121 403)
	Variation des créances et des dettes sur immobilisations		(39 042)
<b>Total des emplois</b>			<b>(1 561 127)</b>
<b>Excédent (besoin) de financement</b>			<b>(352 021)</b>
FINANCEMENTS	Augmentation des fonds propres	—	—
	Variation de l'écart de conversion	(224 790)	(224 790)
	Variation du droit des tiers	192 273	192 273
	Variation des dettes financières à long terme	(93 682)	(93 682)
	Variation des autres dettes à long terme	176 363	176 363
	<b>Financement stable</b>		
<b>Variation de trésorerie</b>			<b>(301 857)</b>
<b>Situation au 31 décembre 1985</b>	<b>2 061 738</b>	<b>2 533 993</b>	<b>(472 255)</b>

## Notes sur le tableau de financement consolidé

La variation de la situation de trésorerie trouve en partie son origine dans le montant important des investissements industriels, qui résulte essentiellement des modifications du périmètre de consolidation (SVF, Fruidam, Ramazzotti, AV.SA) et des investissements réalisés par SPBG et SIAS-MPA.

Le choix d'un mode de financement à court terme nous a permis de profiter du mouvement de baisse des taux.

Le fait qu'une partie significative de la dette financière arrive à échéance en 1986 pèse également sur la situation de trésorerie au 31.12.1985, la partie à moins d'un an de la dette financière venant en diminution de la trésorerie.

D'autre part, l'écart de conversion, qui est inclus dans les "financements stables", a diminué en raison de la baisse du dollar et de la livre.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES RÉVISEURS

sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés,
- la vérification du rapport de gestion du Groupe.

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

Sur la base des contrôles effectués et des précisions figurant dans les notes annexes, nous certifions que les comptes consolidés qui font apparaître un total de bilan de F 8 361 972 000 et un résultat de F 424 779 000 pour la part du groupe et de F 26 838 000 de droits des tiers, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

## 2. Vérification spécifique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Paris, le 25 avril 1986

Commissaires aux Comptes :

Société d'Expertise Comptable  
A. et L. Genot  
Louis Genot

Jean Delquie

Réviseurs :

Cabinet Robert Mazars  
P. de Cambourg F. Allilaire

# RÉSOLUTIONS

## Première résolution

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 1985, et après que lui aient été présentés le compte de résultat et le bilan afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 192 687 434,29, approuve tels qu'ils sont présentés ces comptes, bilan et toutes les opérations qu'ils traduisent.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et :

- fixe à F 20,00 pour chacune des 8 243 481 actions de F 80 nominal divisant le capital social avant son augmentation à titre gratuit à F 824 348 080,00, soit ensemble à F 164 869 620,00 le dividende total de l'exercice ouvrant droit à un avoir fiscal de F 10,00 par action ;

- décide que ce dividende sera mis en paiement le 18 juin 1986 :

- par chèque barré pour les actions inscrites au compte "Nominatif pur",
- par crédit en compte auprès des banques, agents de change et établissements financiers dépositaires des titres pour les actions au "Porteur" ou inscrites en compte "Nominatif administré"

et ce, pour le montant sus-indiqué de F 20,00 par action, diminué de l'acompte de F 9,50 mis en distribution le 8 janvier 1986.

Elle constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1982	5 495 654	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1983	8 243 481	F 18,00	F 9,00	F 27,00
1984	8 243 481	F 18,80	F 9,40	F 28,20

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1985.

## Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1985.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale réélit M. Patrick Ricard en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1991.

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale réélit M. Louis Thiers en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1991.

## Septième résolution

L'Assemblée Générale réélit la Société d'Etudes Economiques et d'Expertise Comptable (S.E.E.C.) en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1991.

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1991, la Société Anonyme dénommée "Cabinet Robert Mazars", dont le siège social est à Paris (8<sup>e</sup>) - 135, boulevard Haussmann, R.C.S. 75 B 6827.

## Neuvième résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1991, M. José Marette, Commissaire aux Comptes inscrit, demeurant à Paris (8<sup>e</sup>) - 135, boulevard Haussmann.

## Dixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

Conception, rédaction :  
Direction de la Communication Pernod Ricard

S.D.E.  
Conseils en Information  
64, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris - Tél. : 42.85.71.11

Illustrations :  
Service photographique Pernod Ricard



GARZA-FONS